



**LE MONDE**  
L'Union européenne  
change de visage  
Page B 8



**ÉCONOMIE**  
Wal-Mart s'attaque à un site  
Internet syndical  
Page B 1

www.ledavoir.com

# LE DEVOIR

VOL. C N° 250

LE MERCREDI 4 NOVEMBRE 2009

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

Claude Lévi-Strauss 1908-2009

## Cent ans de sollicitude

Le très long chemin d'un ethnologue pour la diversité culturelle

STÉPHANE BAILLARGEON

Il n'aimait guère le méchant monde moderne bouloigné à la tyrannie du progrès et préférait la riche mythologie des «sauvages», ces «peuples primitifs» dont il a largement contribué à ennobler la réputation. Il ne suivait aucune mode, fuyait les médias trop pressés et se présentait lui-même comme «un homme du XIX<sup>e</sup> siècle, par la formation». Pourtant, il trônait tout en haut du

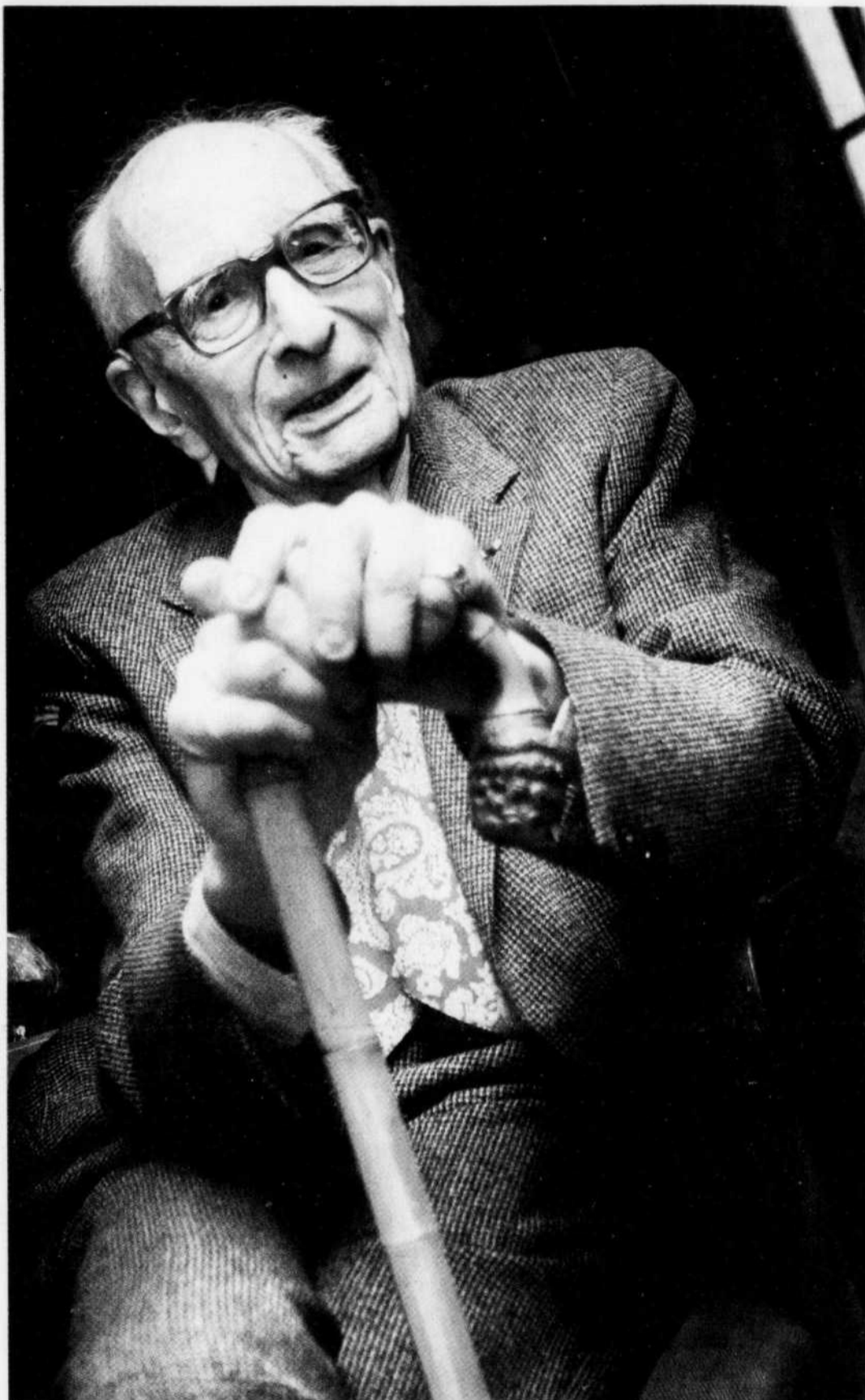
«L'humanité s'installe dans la monoculture. Elle s'apprête à produire la civilisation en masse, comme la betterave...»

palmarès des intellectuels français les plus influents de notre temps parce qu'il avait déterré des choses cachées depuis le début du monde, les mécanismes enfouis de la culture, les structures élémentaires de la vie en société, la grande machine humaine à fabriquer des symboles, des mythes, des religions, des tabous, des œuvres d'art aussi.

Claude Lévi-Strauss est mort le week-end dernier à Paris. Ses obsèques ont déjà eu lieu, en privé. Il aurait fêté son 101<sup>e</sup> anniversaire le 28 du mois. En novembre 2008, pas moins de 25 grands journaux d'autant de pays avaient célébré son centième anniversaire, le «siècle Lévi-Strauss», preuve supplémentaire du rayonnement de cet esprit universel. Hier, les médias du monde saluaient le grand saut de ce rousseauiste nostalgique d'un âge d'or perdu.

Né par hasard et sans attaches à Bruxelles en 1908, de parents français désargentés mais cultivés, épris de peinture et de musique, diplômé de droit et de philosophie, Claude Lévi-Strauss fait la découverte concrète des tristes tropiques au Brésil, où il enseigne dans les années 1930. «Ma carrière s'est jouée un dimanche de l'automne 1934, à 9h du matin sur un coup de téléphone», dira-t-il plus tard en parlant de la proposition faite par le directeur de l'École normale supérieure de partir enseigner à l'Université de São Paulo.

VOIR PAGE A 12: LÉVI-STRAUSS



Le grand ethnologue français Claude Lévi-Strauss photographié à Paris en 2005 après avoir reçu le prix international Catalunya en reconnaissance de sa contribution au développement des valeurs culturelles, scientifiques et humanistes.

## Les libéraux hésitent à sauver le Registre des armes à feu

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les chefs libéral et néo-démocrate aiment se vanter d'avoir créé le Registre canadien des armes à feu, mais ils ne pousseront pas leurs convictions jusqu'à obliger leurs députés à voter ce soir pour son maintien. Michael Ignatieff et Jack Layton laisseront certains de leurs députés appuyer le gouvernement conservateur à la Chambre des communes, ouvrant la porte au démantèlement du registre des armes d'épaule.

L'initiative conservatrice est passée à peu près inaperçue au Québec jusqu'à présent, mais pas dans les régions rurales. Une députée conservatrice d'arrière-ban du Manitoba, Candice Hoepfner, pilote un projet de loi privé supprimant l'obligation faite aux propriétaires de carabines d'enregistrer leurs armes. Les conservateurs misent sur le fait que par tradition, les projets de loi privés ne sont pas soumis à la ligne de parti. Ils ont donc fait pression sur certains députés libéraux et néo-démocrates représentant des circonscriptions rurales à coups de publicités locales.

La stratégie semble avoir fonctionné. De ligne de parti il n'y aura point chez les libéraux et les néo-démocrates, de sorte que les troupes conservatrices devraient obtenir la majorité nécessaire à la Chambre des communes ce soir pour faire adopter le projet de loi en seconde lecture.

«J'en ai huit, pour l'instant», se réjouit Candice Hoepfner. «J'aimerais en avoir quatre de plus», ajoute-t-elle toutefois pour plus de sécurité. Si Mme Hoepfner a bel et bien convaincu huit députés de l'opposition, alors elle gagnera son pari. Les conservateurs ont 143 sièges et peuvent souvent compter sur l'appui d'André Arthur. L'opposition en compte 159 une fois retranchés le président libéral et les quatre vacances. La majorité se situe donc à 152 sièges.

Mme Hoepfner dit avoir convaincu quatre néo-démocrates et deux libéraux. Elle n'a pas

VOIR PAGE A 12: REGISTRE

## GM ne veut plus vendre Opel à Magna

Consternation en Allemagne

GM fait volte-face. L'industrie américaine de l'automobile recouvrant rapidement la santé, comme est venu en témoigner le retour de Ford aux profits au cours du trimestre estival, le géant de l'automobile a annoncé hier qu'il avait décidé de ne plus vendre sa marque Opel au canadien Magna. GM a invoqué un «environnement devenu plus favorable» et souligné qu'elle tenterait plutôt de restructurer sa filiale européenne.

«Vu l'amélioration de l'environnement pour GM ces derniers mois et étant donné l'importance d'Opel/Vauxhall pour la stratégie internationale de GM, le conseil d'administration a décidé de conserver Opel et va engager une restructuration de ses activités en Europe le plus rapidement possible», explique le groupe dans un communiqué.

VOIR PAGE A 12: OPEL

INDEX	
Actualités .....	A 2
Éditorial .....	A 10
Annonces .....	B 6
Idées .....	A 11
Avis publics .....	B 8
Météo .....	B 7
Carrières .....	B 4
Monde .....	B 8
Culture .....	B 12
Mots croisés .....	B 7
Décès .....	B 6
Sudoku .....	B 8
Économie .....	B 1
Télévision .....	B 10



Barack Obama, un an après

## La lune de miel est bien finie

Un an après son élection, Barack Obama est redescendu des altitudes de l'Histoire. Sa lune de miel avec les Américains est finie, victime de la réalité, victime de promesses non tenues, et au fond, victime d'un manque d'audace. Un comble pour l'auteur de *L'Audace de l'espoir*.

MARIE-CHRISTINE BONZOM

Washington — La cote de popularité de Barack Obama est tombée aux alentours de 51 %, contre environ 69 % lors de son investiture en janvier. Si une majorité d'Américains continuent d'apprécier le président Obama pour son honnêteté et sa solidité en tant que personne et dirigeant,

ils doutent qu'il soit «l'agent du changement» promis par le candidat Obama.

Selon un sondage Gallup, 46 % seulement des Américains pensent que Barack Obama pourra améliorer le système de santé. Une chute de 18 % par rapport à novembre 2008. 51 % estiment que Barack Obama va réduire le chômage, contre 67 % alors. 46 % croient qu'il mettra fin à la guerre en Afghanistan, contre 58 % il y a un an. 56 % pensent bien encore qu'il

retirera les troupes américaines d'Irak, mais c'est 10 % de moins que lors du scrutin présidentiel. Les Américains sont encore 60 % à espérer que Barack Obama rétablisse le respect du monde pour les États-Unis, mais c'est 16 % de moins qu'en novembre 2008.

La perte de confiance envers Barack Obama est particulièrement grave en ce qui concerne sa capacité à veiller sur les finances publiques et à imprimer un nouveau ton au débat politique.

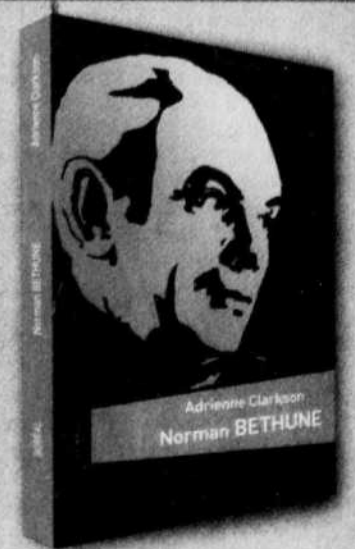
En effet, les Américains ne sont plus que 31 % à penser qu'il peut gérer les dépenses de l'État. Une dégringolade de

VOIR PAGE A 12: OBAMA

■ Entretien avec l'historien Howard Zinn, page B 9 ■ La longue marche d'Obama, page A 11

Adrienne Clarkson

Norman BETHUNE



«Un livre excellent. Un personnage fascinant, passionnant.»

Anne Lagacé Dowson  
Radio-Canada

Boréal

www.editionsboreal.qc.ca

Essai  
Traduit de l'anglais  
(Canada) par Jean Paré  
180 pages • 17,95 \$



## ACTUALITÉS

Vaccination contre H1N1

## Québec veut mettre de l'ordre dans les files d'attente

Des coupons seront distribués et leurs détenteurs seront assurés d'être vaccinés le jour même

Après Ottawa, voilà que c'est au tour de Québec d'être blâmé pour sa gestion chaotique de la pandémie de grippe A(H1N1). Le gouvernement Charest a aussitôt réagi en annonçant qu'il allait réviser le tir et remédier au problème des files d'attente «dans les prochaines heures».

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Faire le pied de grue pendant des heures sans avoir même l'assurance de pouvoir être vacciné contre la grippe A(H1N1) est «inacceptable», selon le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc. À compter de ce matin, un système de coupons sera donc instauré de manière à mettre un peu d'ordre dans les files d'attente qui s'allongent un peu partout au Québec.

Le principe a été mis à l'épreuve à Gatineau cette semaine et «il fonctionne très bien», a fait valoir le ministre Bolduc. Les gens pourront se présenter à leur site de vaccination, où un coupon leur indiquant l'heure à laquelle ils seront conviés leur sera donné. Ainsi, plus personne n'attendra en vain un vaccin pour retourner chez lui bredouille une fois les stocks quotidiens épuisés.

Ces coupons seront disponibles dès ce matin à Québec, en Montérégie et dans les Laurentides, mais seulement demain à Montréal. Ils permettront aussi aux autorités de la santé de vérifier si les gens qui se présentent sont bien de la région desservie

par ce centre et s'ils figurent bien sur la liste des groupes prioritaires fixés par Québec.

Le ministre est conscient que le coupon ne règlera pas tout. «Aucun système n'est parfait», a-t-il convenu en faisant appel au civisme des gens pour ne pas que s'instaure un régime parallèle de redistribution desdits coupons. L'annonce n'a pas ébranlé le Parti québécois, qui présentera aujourd'hui une motion en Chambre pour dénoncer «la confusion, la gestion chaotique et la planification inadéquate» du gouvernement Charest dans cette entreprise.

Le Collège des médecins n'aime pas non plus voir autant de gens devoir attendre des heures dans des lieux publics pour être vaccinés. Mais il voit difficilement comment faire autrement pour vacciner sept millions de personnes en un temps aussi court. «Ce n'est peut-être pas la meilleure formule, mais c'est certainement la moins pire», a tranché hier le secrétaire du Collège, le D<sup>r</sup> Yves Robert.

Quant au rythme de production du vaccin, il va bon train, s'est défendu le ministre fédérale de la Santé, qui a fait l'objet de nombreuses attaques sur ce su-

jet. «Avec six millions de doses distribuées jusqu'à présent, le Canada est le pays qui a en a distribué le plus par personne dans le monde», a fait valoir Leona Aglukkaq.

Après avoir annoncé un important ralentissement dans la production du vaccin pour produire le vaccin sans adjuvant destiné aux femmes enceintes, GlaxoSmithKline a d'ailleurs annoncé avoir repris la cadence initiale hier. Le vaccin sans adjuvant devrait être disponible pour les femmes enceintes à compter de dimanche ou lundi.

Les plus récents rapports de surveillance montrent une activité accrue du virus partout au Québec, spécialement en Montérégie. Sa virulence n'a toutefois pas changé et reste faible. Le nombre grandissant de cas a toutefois forcé Québec à ouvrir six cliniques réservées aux patients atteints du virus. Une dizaine d'autres devraient ouvrir d'ici la fin de la semaine.

La pression est en effet grandissante sur les établissements de santé. Hier, l'Hôpital de Montréal pour enfants a fermé temporairement certaines de ses cliniques de consultation externe et son centre de prélèvement. Le personnel clinique a été redéployé à l'urgence pour répondre à l'arrivée massive d'enfants souffrant de symptômes grippaux bénins. Québec a pour sa part doublé les ressources de sa ligne Info-Santé.

Le Devoir



ALEXANDER PROKOPENKO REUTERS

L'inquiétude des Canadiens est évidente quand on regarde les longues files d'attente aux portes des cliniques de vaccination. Mais ce n'est rien à côté de la peur qu'éprouvent les citoyens de l'Ukraine, où la première ministre, Yulia Tymoshenko (notre photo), a ordonné la fermeture des écoles et interdit les rassemblements publics pour une durée de trois semaines après un premier décès attribué à H1N1.

## Tous égaux devant le vaccin?

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Les Québécois sont-ils égaux devant le vaccin contre la grippe A(H1N1)? Plusieurs disparités régionales ont été relevées ces derniers jours, laissant supposer que des citoyens seront servis plus promptement que d'autres. Par exemple, les petits Montréalais de six mois à cinq ans attendront une semaine de plus que les Montréalais du même âge pour recevoir leur vaccin.

Québec a demandé à ce qu'on commence la vaccination avec les travailleurs de la santé pour enchaîner ensuite avec les groupes dits prioritaires, parmi lesquels on trouve notamment les femmes enceintes, les tout-petits et les malades chroniques. Pour des raisons de logistique, certaines régions ont commencé par un groupe, d'autres par un autre.

Le directeur national de la santé publique, le D<sup>r</sup> Alain Poirier, convient que cela peut alimenter une certaine confusion, mais il assure que ces choix se valent tous. Ces groupes prioritaires partagent en effet le même risque. «Il n'y a pas d'absolu» puisqu'ils font tous partie «du grand groupe réunissant tous ceux qui bénéficieront le plus du vaccin», résume le D<sup>r</sup> Poirier. À terme, toutes les régions vont arriver aux mêmes résultats en même temps, promet-il.

Certaines régions ont aussi commencé à vacciner plus tard, convient le D<sup>r</sup> Poirier. «Toutes les régions n'ont pas été prêtes le même jour, puisque tout le monde se préparait pour le 15 novembre et qu'il a fallu réajuster le tir.» À terme toutefois, ces disparités vont finir par s'aplanir. «La quantité de vaccins sera équitable. Celles qui ont commencé un peu plus tôt vont être rattrapées par les autres sur le long terme», assure le D<sup>r</sup> Poirier.

Quant à la situation montréalaise, où la vaccination des groupes prioritaires ne débutera pas avant demain, elle se distingue par l'ampleur de la tâche à accomplir. Mais Québec s'attend à ce que les retards soient rattrapés si la vaccination commencée, les effectifs y étant plus nombreux et la cadence de vaccination, à l'avenant.

Les choses seront différentes lorsque le second groupe sera appelé, soit celui rassemblant le reste de la population. «Il y aura beaucoup plus de monde et on a déjà convenu de travailler sur une formule plus homogène», a précisé hier le D<sup>r</sup> Poirier.

Le Devoir

■ Lire aussi en page A 9 : Ottawa n'a pas de plan d'urgence





## LIEUX SECRETS À EXPLORER. PARTOUT AU PAYS.

Jusqu'à 50 % de réduction sur les vols au Canada.

CANADA : TARIFS TANGO ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL, POUR VOYAGER JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE 2009 ET DU 6 JANVIER AU 12 MARS 2010. AUCUN SUPPLÉMENT DE FRAIS DE CARBURANT.

BAGOTVILLE

110\$

HALIFAX

124\$

ROUYN-NORANDA

125\$

ST. JOHN'S (T.-N.-L.)

144\$

THUNDER BAY

154\$

WINNIPEG

170\$

CHARLOTTETOWN

174\$

GANDER

194\$

REGINA

199\$

SASKATOON

199\$

CALGARY

204\$

EDMONTON

214\$

KELOWNA

224\$

VANCOUVER

234\$

VICTORIA

240\$

NANAIMO

244\$

FORT McMURRAY

300\$

GRANDE PRAIRIE

300\$

Inscrivez-vous maintenant et obtenez jusqu'à 15 000 milles-bonis Aéroplan<sup>MD</sup>\* en voyageant vers certaines destinations au Canada entre le 15 octobre 2009 et le 31 janvier 2010.

Cela n'est qu'un aperçu de nos tarifs réduits. Pour effectuer une réservation sans frais, rendez-vous sur aircanada.com ou appelez-nous au 1 888 247-2262. Ou encore, appelez votre agent de voyages.

L'offre prend fin le 6 novembre 2009.

aeroplan

Le plaisir en primes  
DEPUIS 25 ANS

aircanada.com 

Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Les billets doivent être achetés au plus tard le 6 novembre 2009. Les voyages doivent prendre fin le 12 mars 2010. Les tarifs indiqués ne sont pas valables pour voyager du 17 décembre 2009 au 5 janvier 2010 inclusivement. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances et les autres frais et suppléments ne sont pas inclus. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité en fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada ou de Jazz. \*Offre de 15 000 milles-bonis Aéroplan. Inscrivez-vous et voyagez entre le 15 octobre 2009 et le 31 janvier 2010. Accumulez jusqu'à 15 000 milles-bonis Aéroplan en voyageant au Canada à bord des vols sans escale admissibles (numéros sélectionnés) opérés par Air Canada ou Jazz, achetés aux tarifs Tango. Tango Plus. Latitude ou classe Affaires. Les milles-bonis Aéroplan ne sont pas des milles-privileges Air Canada et ne permettent pas d'accéder à un statut supérieur Air Canada. Certaines conditions s'appliquent. Pour obtenir la liste des vols admissibles, pour vous inscrire et pour tous les autres détails, visitez aircanada.com. \*\*Jazz est une marque déposée d'Air Canada. \*\*\*Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan Canada Inc.



# ACTUALITÉS

## L'héritage du déni



MANON CORNELLIER

Il n'y a pas à dire, le très indépendant directeur parlementaire du budget, Kevin Page, a de la suite dans les idées, et ce n'est pas la rebuffade que le premier ministre Stephen Harper lui a servie cet été qui le fera taire. Si les gouvernements actuel et futurs veulent éviter au Canada de s'enliser dans la boue des déficits, ils devront admettre que les dépenses et les taxes fédérales ne pourront rester ce qu'elles sont. Les premières devront être harnachées et les secondes, éventuellement augmentées. Ou une combinaison des deux.

M. Page a eu beau retourner dans tous les sens les chiffres de son dernier rapport, sa conclusion est la même depuis des mois. D'ici cinq ans, le gouvernement fédéral affichera un déficit structurel important. On ne parle pas ici de l'imposant déficit de 54 à 56 milliards qu'Ottawa affichera cette année. Ce déficit, comme celui de l'année prochaine, est conjoncturel. Il est dû à la crise économique et aux mesures de relance prises pour la juguler. La reprise économique et la fin des programmes ponctuels devraient suffire à en effacer l'essentiel, dit M. Page. Là-dessus, il s'entend d'ailleurs avec le ministre des Finances, Jim Flaherty.

Un déficit structurel est autre chose. C'est le manque à gagner qui finit par apparaître, crise économique ou pas. C'est le symptôme d'une architecture budgétaire rendue bancal, entre autres choses, par des décisions mal avisées. Comme celle de réduire la TPS de deux points de pourcentage, ce qui prive Ottawa d'au moins 10 milliards de dollars par année. Ce n'est pas le seul facteur, insiste M. Page. Il y a aussi les changements survenus dans notre économie durant la crise actuelle et le vieillissement de la population. Il reste cependant qu'en 2007-08, année d'entrée en vigueur de la seconde baisse de la TPS, le Canada était en situation d'équilibre et que, depuis, il ne l'est plus et que son déficit structurel va en augmentant.

Le gouvernement Harper refuse de parler de déficit structurel. Il reconnaît qu'il ne renouera pas avec l'équilibre budgétaire dès 2013-14, comme promis, mais il jure qu'il y parviendra peu après. On se demande comment, car le déficit structurel dont parle M. Page atteindra 18,9 milliards en 2013-14, et ça, en s'appuyant sur des «projections relativement conservatrices», en supposant une économie complètement rétablie et l'arrêt à la date prévue de toutes les mesures de relance.

Ce constat est un appel à la lucidité, mais nos politiciens en auront-ils le courage? Ironiquement, seul le Bloc québécois, un parti qui n'aspire pas à gouverner, a présenté jusqu'à présent des propositions précises pour assainir les finances publiques fédérales. Le geste du Bloc est responsable, mais peu dangereux puisqu'on sait qu'il n'aura jamais les moyens d'imposer sa médecine.

Sans que cela excuse les autres partis, on est forcé de reconnaître qu'ils risquent davantage en jouant la carte de la franchise. L'électorat y réagit parfois étrangement. Parlez-en à la chef péquiste Pauline Marois ou à l'ancien chef adéquat Mario Dumont. L'an dernier, alors que la première avouait devoir afficher un déficit et que le second prédisait des pertes à la Caisse de dépôt et placements, le chef libéral Jean Charest niait l'un et l'autre et engrangeait les votes.

L'appel au bien commun n'a pas toujours la cote non plus. A preuve, les conservateurs l'ont emporté en faisant appel aux intérêts particuliers de l'électeur, avec des crédits d'impôt pour le petit qui fait du sport et l'autre qui fait de la musique. Parler d'une hausse de taxes, même comme solution de dernier recours pour préserver les services publics, prend des allures suicidaires dans ce contexte.

Récemment, un conseiller de Michael Ignatieff a confié à la Presse canadienne que le chef libéral souhaitait avoir une «discussion mature» sur les finances publiques, y compris les taxes. La vigueur de la réaction a poussé les libéraux à nier cette dépêche. Le gouvernement, lui, profite de la friolité de ses adversaires pour marteler son opposition aux hausses de taxes. Il prétend avoir un plan, mais on en ignore les détails.

Et les médias n'aident pas toujours. Parlez-en cette fois à Stéphane Dion, qui a dû reculer après avoir refusé, l'an dernier, de s'engager à ne pas afficher un déficit. Stephen Harper, lui, n'a pas hésité à prendre un tel engagement et peu de gens le lui ont reproché.

Refuser de faire face à la réalité équivaut cependant à pelletter nos problèmes dans la cour des générations futures. Le fardeau qu'on leur léguera d'ici 2013-14 atteindra 164,7 milliards, un poids qui continuera de s'accroître par la suite si rien n'est fait.

### Parenthèse

La semaine dernière, je mentionnais que, pour se défendre des accusations de favoritisme, le gouvernement conservateur disait que le choix des projets d'infrastructure était fait en concertation avec les provinces et les municipalités. Un courageux fonctionnaire me dit que c'est faux, surtout pour ce qui est du Fonds de stimulation des infrastructures. «Les provinces et les municipalités font une liste des projets qu'elles aimeraient voir réaliser, mais c'est le ministre qui approuve en définitive. La province peut soumettre une liste de 500 ou 1000 projets, mais il est bien possible qu'une majorité de ceux qui se retrouvent dans les circonscriptions conservatrices soit approuvée.»

mcornellier@ledevoir.com

Coup de filet de la Sûreté du Québec

## La maçonnerie a échappé de peu au contrôle des Hells

Normand Ouimet et son réseau ont tenté de noyauter l'industrie afin de l'utiliser notamment pour blanchir les profits de la drogue

L'infiltration des Hells Angels dans le secteur de la construction a mené hier à un nouveau coup de filet de la SQ. L'industrie de la maçonnerie a échappé de peu à un monopole du gang criminel.

BRIAN MYLES

Une nouvelle brique vient de tomber sur Normand Marvin Ouimet, l'un des plus influents membres des Hells Angels. La Sûreté du Québec (SQ) a «tué dans l'œuf» son projet de prendre le contrôle du secteur de la maçonnerie par l'intimidation et l'extorsion.

Ouimet, en cavale depuis l'opération Sharq en avril, est considéré comme la tête dirigeante d'un réseau de 17 personnes impliquées dans cette tentative ratée d'asseoir un monopole sur la maçonnerie au Québec.

Ouimet aurait bénéficié de la complicité du représentant syndical de l'Association canadienne des métiers de la truelle (FTQ-Construction), Guy Dufour. Celui-ci aurait acheminé de fausses informations à la Commission de la construction du Québec (CCQ) afin d'obtenir frauduleusement des cartes de compétence dans les métiers de la truelle. Dufour n'avait pas de complice à la CCQ.

Le groupe de Ouimet pouvait ainsi faire entrer sur des chantiers des travailleurs non qualifiés et instaurer peu à peu un régime de terreur, de fausse facturation et de paiement des salaires au noir, visant à recycler les profits de la vente de drogue. Le but de Ouimet était clair: «prendre le contrôle de la totalité de l'industrie de la maçonnerie au Québec», a lancé l'inspecteur Michel Forget, directeur adjoint des enquêtes criminelles à la SQ.

Ouimet aurait également bénéficié de la complicité de deux comptables (sa conjointe, Julie Marien, et Jean Siminaro), d'une commis-comptable (Jocelyne Therrien), d'un agent immobilier (Roberto Amato), d'un informaticien (Frédéric Turenne), d'un ancien vice-président de Grue Guay (Louis-Pierre Lafortune) et d'administrateurs, de propriétaires et de travailleurs de compagnies de maçonnerie, dont Maçonnerie SL (Steve Laliberté).

Le recours de plus en plus fréquent, par les Hells Angels, à des professionnels pour blanchir les profits du trafic de drogue est une source de préoccupation pour les corps policiers. Certains d'entre eux ont suggéré récemment au Comité du Sénat sur les affaires juridiques et constitution-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Les Hells Angels ont tenté de prendre le contrôle d'un secteur de l'industrie de la construction.

nelles de prévoir des infractions spécifiques au Code criminel et de durcir les peines des professionnels (avocats, notaires, comptables) qui contribuent à l'enrichissement des gangs criminels.

Dans l'immédiat, les 17 individus font l'objet de 143 accusations d'extorsion, d'intimidation, de menaces, de participation à une organisation criminelle, de recel, de recyclage des produits de la criminalité et de complot. Quatre d'entre eux, Ouimet y compris, sont toujours recherchés.

### Développement immobilier

Au moment où la SQ a procédé aux arrestations, le groupe caressait l'idée de se lancer dans le développement immobilier à Labelle, à Lachute et à L'Assomption. Ouimet avait acheté des terrains d'une superficie totale de 4,6 millions de pieds carrés. Ces terrains, d'une valeur approximative de neuf millions de dollars, font l'objet d'une ordonnance de blocage.

Il s'agit de la plus importante enquête sur le blanchiment d'argent jamais réalisée par la SQ. Le Service des enquêtes sur la criminalité financière organisée s'est intéressé à cette affaire en 2007, après avoir reçu des plaintes d'entrepreneurs tombés dans la mire de Ouimet. Selon l'inspecteur Forget, l'intensification des mesures annoncées récemment par Québec pour mettre fin à la corruption, à la fraude et à la malversation dans le domaine de la construction sera efficace dans la mesure où des plaignants voudront se manifester, comme c'est le cas dans cette affaire.

La vague d'arrestations d'hier met un terme à l'opération «Diligence», qui s'est soldée par une vingtaine d'arrestations et 72 perquisitions, a fait savoir la SQ. Dans les faits, des enquêtes se poursuivent toujours, entre autres afin de récupérer des placements de Ouimet dans des paradis fiscaux.

Le Devoir

Octroi de contrats gouvernementaux au secteur privé

## Québec érige en politique des règles élémentaires de prudence

ROBERT DUTRISAC

Québec — C'était au tour de la présidente du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay, hier, d'ajouter sa pierre à l'opération du gouvernement Charest visant à apaiser l'opinion publique et ainsi éloigner le calice d'une enquête publique sur la collusion et la corruption qui entache l'octroi de contrats publics.

Au cours d'une conférence de presse dans ses bureaux, Monique Gagnon-Tremblay a annoncé que le Conseil du trésor avait adopté le 20 octobre dernier «une politique de gestion contractuelle qui vise à s'assurer que les organismes publics ne contractent qu'avec des entreprises honnêtes».

Aucun cas n'a été soumis à la ministre qui pourrait amener à penser que l'État fait affaire avec des entreprises malhonnêtes, a-t-elle dû préciser. «Je ne présume pas qu'il y avait de la collusion concernant les contrats qui ont été faits au gouvernement, mais cependant, dans la population, avec tout ce dont on a entendu parler ces dernières semaines, on suppose qu'il peut y avoir de la collusion.»

Lundi, son collègue et ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard, avait aussi invoqué le oui-dire pour annoncer qu'il proposera la semaine prochaine aux villes de nouvelles règles d'adjudication de contrats. Les annonces de M. Lessard et de Mme Gagnon-Tremblay suivaient celles des ministres du Travail, Sam Hamad, du ministre du Revenu, Robert Dutil, et du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis.

La présidente du Conseil du trésor a qualifié de «mesures préventives» les cinq règles qu'elle a présentées. Ces mesures ne sont pas totalement nouvelles; il s'agit d'un «resserrement» des pratiques actuelles. La politique dévoilée par la présidente du Conseil du trésor semble couler de source: ministères et organismes doivent prendre des mesures pour s'assurer que le soumissionnaire n'influe pas sur le comité de sélection pour lutter contre le truquage des offres, pour éviter que les soumissionnaires ne s'entendent au préalable et pour éviter les situations de conflits d'intérêts, l'intimidation, le trafic d'influence et la corruption. Enfin, ils pourront refuser les offres qui ne reflètent pas un juste prix.

Il n'y a pas que le secteur de la construction qui est une source d'inquiétudes pour le gouverne-

ment. Monique Gagnon-Tremblay s'est dite «préoccupée» par la situation qui existe dans le domaine de l'informatique, où quelques grandes firmes comme CGI ou DMR se partagent tous les contrats majeurs de l'État. «On est en train de faire une analyse en profondeur», a révélé Mme Gagnon-Tremblay. Le gouvernement n'a plus l'expertise suffisante pour évaluer les contrats d'informatique. «Ces entreprises sont venues chercher notre expertise. Il faut se redonner cette expertise.»

À l'Assemblée nationale, la chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, est revenue à la charge pour réclamer une enquête publique sur les allégations dont fait l'objet le secteur de la construction. Elle a accusé le gouvernement d'annoncer des mesures «prétendument correctrices sans connaître l'ampleur du mal», et le premier ministre de vouloir «mettre le couvercle sur la marmite».

La réputation de Montréal et du Québec en pâtît, a signalé Mme Marois, mentionnant des articles du *Globe and Mail*, du *Monde*, de *The Economist* et de *Maclean's*. Jean Charest a brandi l'article outrancier de ce magazine canadien-anglais pour citer un passage sur les liens passés entre Tony Accurso et Claude Blanchet, le conjoint de la chef péquiste, un fait déjà connu.

Même si le gouvernement n'entend faire affaire qu'avec des entreprises honnêtes, le ministère des Transports a continué de donner des contrats à des entreprises de construction dénoncées par un fonctionnaire en raison de leur participation possible à un système de collusion. «Il n'y a pas eu de condamnation», a répondu la ministre des Transports, Julie Boulet, au député de Verchères, Stéphane Bergeron.

Après la dénonciation du fonctionnaire, François Beaudry, en 2003, le ministère n'a toutefois pas attendu les conclusions de l'enquête de la SQ et du Bureau fédéral de la concurrence: c'était «business as usual». Les entreprises visées ont continué d'obtenir des contrats, d'une valeur de 164 millions, entre janvier 2004 et novembre 2008 pour Simard-Beaudry et Construction Louisbourg, deux entreprises de Tony Accurso, et de 3,5 millions pour Nepon et G. Giuliani, a signalé Stéphane Bergeron.

## Une consultation prématurée, selon Marois

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Avant de tenir une consultation sur les façons d'améliorer le financement des partis politiques, comme ce que le Directeur général des élections (DGE) a annoncé hier, une véritable enquête publique doit être déclenchée, croit Pauline Marois. Selon la chef péquiste, ce que fait le DGE revient à «mettre la charrue avant les bœufs».

Actuellement, dit-elle, on peut soupçonner, à la lumière des dernières révélations, qu'il y a collusion entre les entreprises de construction, lesquelles financent des politiciens municipaux afin de «se les attacher», a-t-elle dit. Elle croit donc qu'il faudrait d'abord démontrer et examiner ces liens présumés. «Avant de vouloir soigner un malade, encore faut-il savoir de quoi il est malade et la profondeur du mal.»

La consultation du Directeur général des élections prendra une forme inusitée, celle du «jury citoyen», composé de 12 personnes dont les noms seront tirés au sort et qui feront le procès du système actuel de financement des partis. Ces néophytes auront à répondre à ces questions: «Faut-il ouvrir le financement des partis politiques aux contributions des compagnies ou de tout autre regroupement: oui ou non? Si oui, à quelles conditions? Sinon, faudrait-il modifier les règles existantes?» Le jury tiendra des audiences les 16 et 17 janvier à Québec. Il délibérera et rendra son verdict le 31 janvier.

Le gouvernement a accueilli la démarche favorablement, en disant qu'elle s'inscrivait dans ce qu'il fait actuellement. Dans les prochaines semaines, le ministre Claude Béchard compte déposer un projet de loi qui modifiera la loi électorale. M. Béchard a refusé de dire s'il répondrait oui ou non à la question soumise au jury du DGE. La chef péquiste, elle, a dit être persuadée «que le financement [des partis] par des personnes morales n'est pas une bonne idée».

Plusieurs enquêtes, notamment celle du juge Jean Moisan en 2005, ainsi que des procès comme celui de la firme de génie-conseil Tecscult, en 2007, ont prouvé que tant le PLQ que le PQ ont profité de financements provenant d'entreprises, faits par le truchement de prête-noms.

Le Devoir

Le Devoir



# La grippe se propage facilement. Faites-vous vacciner.

Le vaccin contre la grippe A(H1N1) est offert sur une base volontaire. Il est gratuit et sécuritaire. Même si vous êtes en bonne santé, vous devriez vous faire vacciner.

## À CHACUN SON TOUR\*

À partir du 5 novembre	• Enfants de 6 mois à 5 ans • Parents, frères et sœurs de nourissons de moins de 6 mois • Femmes enceintes ayant 20 semaines et plus de grossesse (vaccin avec adjuvant**) • Femmes enceintes atteintes d'une maladie chronique (vaccin avec adjuvant**)
À partir du 9 novembre	• Femmes enceintes ayant moins de 20 semaines de grossesse
À partir du 16 novembre	• Personnes de 18 ans et moins atteintes d'une maladie chronique (diabétiques, asthmatiques, bronchitiques, insuffisants cardiaques, etc.)
À partir du 23 novembre	• Personnes de 18 à 65 ans atteintes d'une maladie chronique (diabétiques, asthmatiques, bronchitiques, insuffisants cardiaques, etc.)
À partir du 7 décembre	• Jeunes de 5 à 18 ans • Adultes de 19 à 65 ans • Personnes âgées de plus de 65 ans

\* Ajustements possibles en fonction de la disponibilité des vaccins.

\*\* Tel que recommandé par les autorités médicales et de santé publique.

Pour vous faire vacciner, rendez-vous dans un centre de vaccination contre la grippe A(H1N1). Ils sont ouverts **7 jours sur 7, de 8 h à 20 h.**

## À PARTIR DU 5 NOVEMBRE

Ancien Hôpital général de Lachine – 3320, rue Notre-Dame  
Centre des loisirs de Saint-Laurent – 1375, rue Grenet  
Clinique médicale Physergo du Sud-Ouest – 5260, rue de Verdun  
Collège Reine-Marie – 9300, boulevard Saint-Michel  
École Frédérick-Banting – 11135, avenue Alfred  
Mail Cavendish – 5800, boulevard Cavendish  
Place Alexis Nihon – 1500, avenue Atwater  
Théâtre du quartier – 3990, rue Notre-Dame Ouest

CLSC du Plateau-Mont-Royal – 4625, avenue De Lorimier

**Ouvert du 5 au 15 novembre seulement**

CLSC de Hochelaga-Maisonneuve – 4201, rue Ontario

**Ouvert les 5, 6, 7 et 8 novembre seulement**

## À PARTIR DU 6 NOVEMBRE

S'AJOUTENT À LA LISTE DES CENTRES DE VACCINATION :

Carrefour Angrignon – 7077, boulevard Newman  
Centre communautaire Patro Le Prévost – 7355, avenue Christophe-Colomb  
École Allancroft – 265, chemin Allancroft  
Hôpital Rivière-des-Prairies – 7070, boulevard Perras

## À PARTIR DU 9 NOVEMBRE

S'AJOUTE À LA LISTE DES CENTRES DE VACCINATION :

Stade olympique – 4545, avenue Pierre-de-Coubertin

**Fermé les 22 et 23 novembre**

## À PARTIR DU 16 NOVEMBRE

S'AJOUTENT À LA LISTE DES CENTRES DE VACCINATION :

Centre Récréatif Édouard-Rivet – 11 111, rue Notre-Dame Est  
École primaire Spring Garden – 175, avenue Sonata  
Palais des congrès – 1001, rue Jean-Paul-Riopelle

## À PARTIR DU 21 NOVEMBRE

S'AJOUTE À LA LISTE DES CENTRES DE VACCINATION :

Collège Mont-Saint-Louis – 1700, boulevard Henri-Bourassa Est

**Ouvert les samedis et dimanches seulement**

## À NE PAS OUBLIER

- Pour recevoir votre vaccin, vous devrez présenter une preuve d'identité.
- Pour faciliter la vaccination, portez un vêtement dont la manche se relève facilement.

**AVANT DE VOUS DÉPLACER DANS UN CENTRE DE VACCINATION, CONSULTEZ TOUJOURS :**

[www.pandemiequebec.gouv.qc.ca](http://www.pandemiequebec.gouv.qc.ca) [www.santemontreal.qc.ca](http://www.santemontreal.qc.ca)

Services Québec au : 514 644-4545

RÉGION DE LAVAL SEULEMENT

# La grippe se propage facilement. Faites-vous vacciner.

Le vaccin contre la grippe A(H1N1) est offert sur une base volontaire. Il est gratuit et sécuritaire.

Notez les informations ci-dessous pour savoir où et quand se dérouleront les séances de vaccination dans votre région.

## CLIENTÈLES À RISQUE :

- Personnes de moins de 65 ans AVEC une MALADIE CHRONIQUE (maladies cardiovasculaires et cardio-respiratoires, maladie rénale, asthme, cancer et diabète);
- Femmes enceintes;
- Parents d'enfants de MOINS de 6 mois;
- Enfants de 6 mois à 4 ans (aucun parent accompagnateur ne pourra être vacciné au même moment);
- Personnes immunosupprimées pouvant être vaccinées;
- Familles de personnes immunosupprimées ne pouvant pas être vaccinées.

### CENTRE COMMERCIAL (ancien Canadian Tire)

2228, boul. des Laurentides (angle boul. Bellerose et au nord de l'autoroute 440)

5 au 14 novembre, de 8 h à 19 h

Ouvert tous les jours sauf le mercredi

### ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RIVE NORD

560, rue Justin (angle autoroute 13 et boul. Dagenais)

5 au 14 novembre, de 8 h à 19 h

Ouvert tous les jours sauf le dimanche

## POPULATION CIBLÉE :

- Enfants de 5 à 9 ans.

### CENTRE COMMERCIAL (ancien Canadian Tire)

2228, boul. des Laurentides (angle boul. Bellerose et au nord de l'autoroute 440)

15 au 21 novembre, de 8 h à 19 h

Ouvert tous les jours sauf le mercredi

### ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RIVE NORD

560, rue Justin (angle autoroute 13 et boul. Dagenais)

15 au 21 novembre, de 8 h à 19 h

Ouvert tous les jours sauf le dimanche

## POPULATION CIBLÉE :

- Enfants et jeunes de 10 à 18 ans;
- Personnes de 65 ans et plus AVEC ou SANS maladie chronique.

### CENTRE COMMERCIAL (ancien Canadian Tire)

2228, boul. des Laurentides (angle boul. Bellerose et au nord de l'autoroute 440)

22 au 28 novembre, de 8 h à 19 h

Ouvert tous les jours sauf le mercredi

### ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RIVE NORD

560, rue Justin (angle autoroute 13 et boul. Dagenais)

22 au 28 novembre, de 8 h à 19 h

Ouvert tous les jours sauf le dimanche

## TOUTE LA POPULATION

- Personnes de 19 à 64 ans.

### CENTRE COMMERCIAL (ancien Canadian Tire)

2228, boul. des Laurentides (angle boul. Bellerose et au nord de l'autoroute 440)


29 novembre au 5 décembre, de 8 h à 19 h

Ouvert tous les jours sauf le mercredi

## DE L'INFORMATION EN TOUT TEMPS

[www.pandemiequebec.gouv.qc.ca](http://www.pandemiequebec.gouv.qc.ca) • [www.ssssval.gouv.qc.ca](http://www.ssssval.gouv.qc.ca) • Services Québec 7 jours sur 7 : 514 644-4545 • Info-Santé : 811

[www.pandemiequebec.gouv.qc.ca](http://www.pandemiequebec.gouv.qc.ca)

Québec 



# La grippe se propage facilement. Faites-vous vacciner.

Le vaccin contre la grippe A(H1N1) est offert sur une base volontaire. Il est gratuit et sécuritaire.

Notez les informations ci-dessous pour savoir où et quand se dérouleront les séances de vaccination dans votre région.

Les personnes ciblées qui recevront le vaccin en premier sont : Les travailleurs de la santé • Les personnes de moins de 65 ans avec maladies chroniques • Les femmes enceintes • Les enfants de plus de 6 mois à moins de 5 ans • Les personnes habitant avec un proche à risque élevé ne pouvant être immunisé (nourrisson de moins de six mois), ou pouvant moins bien répondre au vaccin (personne immunosupprimée).  
Suivra ensuite la vaccination de l'ensemble de la population.

## SECTEUR ARGENTEUIL

### PERSONNES CIBLÉES SEULEMENT

**GRENVILLE** (3 et 9 novembre)  
Bureaux du CSSS à Grenville  
93, rue des Érables

**LACHUTE** (4, 5 et 12 novembre)  
Carrefour Argenteuil  
505, avenue Béthanie, local 202

**GORE** (6 novembre)  
Centre communautaire de Gore  
2, chemin Cambria

### POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION

450 562-3761, poste 8530 (Français)  
450 562-3761, poste 8560 (Anglais)  
[www.csssargenteuil.qc.ca](http://www.csssargenteuil.qc.ca)

**DÈS LE 16 NOVEMBRE :**  
**L'ENSEMBLE DE LA POPULATION**  
(L'HORAIRE EXACT SERA CONNU ULTÉRIEUREMENT)

**LACHUTE**  
Carrefour Argenteuil  
505, avenue Béthanie, local 202

**GORE**  
Centre communautaire de Gore  
2, chemin Cambria

**GRENVILLE**  
Centre communautaire de Grenville  
21, rue Tri-Jean

## SECTEUR DES SOMMETS

### JUSQU'AU 15 NOVEMBRE : PERSONNES CIBLÉES SEULEMENT

Veillez prendre rendez-vous en appelant  
à l'un des numéros suivants :

819 326-3111, poste 2099  
819 425-3771, poste 2099  
819 686-2117, poste 2099  
[www.csss-sommets.com](http://www.csss-sommets.com)

**DÈS LE 16 NOVEMBRE :**  
**L'ENSEMBLE DE LA POPULATION**  
(L'HORAIRE EXACT SERA CONNU ULTÉRIEUREMENT)

**SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**  
Bâtiment situé à l'arrière de la Clinique 201  
19, rue Saint-Paul Est

**MONT-TREMBLANT**  
Centre de quilles Saint-Jovite  
31, chemin de Brébeuf

## SECTEUR PAYS-D'EN-HAUT

### JUSQU'AU 13 NOVEMBRE : PERSONNES CIBLÉES SEULEMENT

**PIEDMONT**  
Mont Avila  
500, chemin Avila

**POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION**  
450 229-6601, poste 1

**DU 16 NOVEMBRE AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE :**  
**L'ENSEMBLE DE LA POPULATION**

**PIEDMONT**  
Mont Avila  
500, chemin Avila

**DU 3 AU 18 DÉCEMBRE (SAUF LES 5 ET 6 DÉCEMBRE, PAS DE VACCINATION) :**  
**L'ENSEMBLE DE LA POPULATION**

**SAINTE-ADÈLE**  
Club de golf de la Vallée  
465, rue Vallée du golf

## SECTEUR SAINT-JÉRÔME

**SAINT-JÉRÔME**  
Galeries Laurentides  
500, boulevard des Laurentides  
Jusqu'au 13 novembre : personnes ciblées seulement  
Dès le 16 novembre : l'ensemble de la population  
(L'horaire exact sera connu ultérieurement)

**POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION**  
450 432-2777, poste 5500  
[www.cdsj.org](http://www.cdsj.org)

## SECTEUR LAC-DES-DEUX-MONTAGNES

**SAINT-EUSTACHE**  
Ancien concessionnaire automobile  
565, boulevard Arthur-Sauvé  
(500 mètres au nord de l'Hôpital de Saint-Eustache)  
Jusqu'au 11 novembre : personnes ciblées seulement  
Dès le 16 novembre : l'ensemble de la population  
(L'horaire exact sera connu ultérieurement)

**POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION**  
450 473-6811, poste 4700  
[www.moncsss.com](http://www.moncsss.com)

## SECTEUR THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

**ROSEMÈRE**  
Galeries des Mille-Îles  
315, boulevard Labelle  
Jusqu'au 13 novembre : personnes ciblées seulement  
Dès le 16 novembre : l'ensemble de la population  
(L'horaire exact sera connu ultérieurement)

**POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION**  
450 430-4553, appuyez sur le 2  
[www.cssstheresedebainville.qc.ca](http://www.cssstheresedebainville.qc.ca)

## SECTEUR ANTOINE-LABELLE

Jusqu'au 15 novembre : personnes ciblées seulement  
Dès le 16 novembre : l'ensemble de la population

**POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION**  
Secteur de Mont-Laurier : 819 623-1234 poste 4129  
Secteur de Rivière-Rouge : 819 275-2118 poste 3115  
Secteur de Notre-Dame-du-Laus : 819 767-2488 poste 40  
[www.csssal.org](http://www.csssal.org)

RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE SEULEMENT

# La grippe se propage facilement. Faites-vous vacciner.

Le vaccin contre la grippe A(H1N1) est offert sur une base volontaire. Il est gratuit et sécuritaire.

Notez les informations ci-dessous pour savoir où et quand se dérouleront les séances de vaccination en Montérégie.

Groupes prioritaires	Dates
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfants de 6 mois à 5 ans</li> <li>• Les personnes immunosupprimées</li> <li>• Personnes qui résident avec des nourrissons de moins de 6 mois et avec des personnes immunosupprimées</li> <li>• Femmes enceintes               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Femmes ayant 20 semaines et plus de grossesse</li> <li>- Toutes les femmes enceintes avec maladie chronique</li> </ul> </li> </ul>	Du 2 au 8 novembre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les femmes enceintes</li> <li>• Personnes de 18 ans et moins avec maladie chronique (diabétiques, asthmatiques, bronchitiques, insuffisants cardiaques, etc.)</li> </ul>	Du 9 au 15 novembre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes de 19 à 65 ans avec maladie chronique (diabétiques, asthmatiques, bronchitiques, insuffisants cardiaques, etc.)</li> </ul>	Du 16 au 22 novembre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes de 5 à 18 ans</li> </ul>	Du 23 au 29 novembre
Clientèles générales	Dates
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adultes de 19 à 65 ans</li> <li>• Personnes âgées de plus de 65 ans</li> </ul>	Du 30 novembre au 23 décembre

## BEAUHARNOIS

Centre communautaire de Beauharnois  
600, rue Ellice  
Mercredi et Jeudi : 13 h à 19 h 30  
[www.csssuroit.qc.ca](http://www.csssuroit.qc.ca) 450-371-2255

## BEDFORD

CLSC de Bedford, 34, rue Saint-Joseph  
6, 7 et 8 décembre : 8 h 15 à 15 h 30  
Informations supplémentaires :  
[www.santemonteregie.qc.ca/lapommeraiie](http://www.santemonteregie.qc.ca/lapommeraiie)  
450 248-4321

## BELOEIL

1505, rue de l'Industrie  
(en bordure de l'autoroute 20, entre les sorties 109 et 112)  
Lundi au Vendredi : 13 h 30 à 20 h 30  
À compter du 28 novembre  
Lundi au Vendredi : 13 h 30 à 20 h 30  
Samedi et Dimanche : 8 h 30 à 15 h 30  
[www.santemonteregie.qc.ca/richeleu-yamaska](http://www.santemonteregie.qc.ca/richeleu-yamaska)  
1 877 295-3040

## CHÂTEAUGUAY

820, boulevard Ford (dans le parc industriel)  
Lundi au Vendredi : 12 h à 20 h  
Samedi et Dimanche : 8 h 30 à 15 h  
[www.santemonteregie.qc.ca/jardins-roussillon](http://www.santemonteregie.qc.ca/jardins-roussillon)  
1 800 700-0621, poste 3456

## COWANSVILLE

CLSC de Cowansville, 397, rue de la Rivière  
Lundi au Vendredi : 9 h 15 à 19 h 30  
[www.santemonteregie.qc.ca/lapommeraiie](http://www.santemonteregie.qc.ca/lapommeraiie)  
450 266-4342

## FARNHAM

CLSC de Farnham, 660, rue Saint-Paul  
28, 29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre :  
8 h 15 à 15 h 30  
[www.santemonteregie.qc.ca/lapommeraiie](http://www.santemonteregie.qc.ca/lapommeraiie)  
450 293-3622

## GRANBY

Parc Daniel Johnson, Pavillon Roger Bédard  
(chalet des patineurs) 230, rue Drummond  
Lundi au Jeudi : 13 h à 19 h  
[www.santemonteregie.qc.ca/granby-region](http://www.santemonteregie.qc.ca/granby-region)  
450 375-8000, poste 2477

## HUNTINGDON

4, rue Lorne (ancienne usine 2 Cleyn & Tinker)  
Mardi : 12 h à 19 h  
Samedi : 9 h à 16 h  
[www.santemonteregie.qc.ca/haut-saint-laurent](http://www.santemonteregie.qc.ca/haut-saint-laurent)  
450 829-2321

## LONGUEUIL

École Samuel-De-Champlain  
2101, rue Lavallée  
Lundi au Vendredi : 12 h à 20 h  
Samedi et Dimanche : 9 h à 20 h  
(Stationnement incitatif et navettes disponibles)  
[www.santemonteregie.qc.ca/cssspierreboucher](http://www.santemonteregie.qc.ca/cssspierreboucher)  
450 468-8045 1 877 881-8045

## SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

76 D, rue Dufferin (local voisin de la pharmacie  
Jean-Coutu)  
Lundi, Mardi et Vendredi : 13 h à 19 h 30  
Samedi : 8 h 30 à 15 h  
[www.csssuroit.qc.ca](http://www.csssuroit.qc.ca)  
450-371-2255

## SAINT-CONSTANT

Plaza Métro Saint-Constant, 115, rue  
Saint-Pierre  
Lundi au Vendredi : 12 h à 20 h  
Samedi et Dimanche : 8 h 30 à 15 h  
[www.santemonteregie.qc.ca/jardins-roussillon](http://www.santemonteregie.qc.ca/jardins-roussillon)  
1 800 700-0621, poste 3456

## SAINT-HUBERT

5959, boulevard Cousineau  
Lundi, Mardi, Samedi, Dimanche : 8 h 30 à 15 h 30  
Mercredi, Jeudi et Vendredi : 13 h à 20 h  
[www.santemonteregie.qc.ca/champlain](http://www.santemonteregie.qc.ca/champlain)  
450 443-7460

## SAINT-HYACINTHE

6600, avenue Choquette (dans le parc industriel)  
Lundi au Vendredi : 13 h 30 à 20 h 30  
À compter du 28 novembre  
Lundi au Vendredi : 13 h 30 à 20 h 30  
Samedi et Dimanche : 8 h 30 à 15 h 30  
[www.santemonteregie.qc.ca/richeleu-yamaska](http://www.santemonteregie.qc.ca/richeleu-yamaska)  
1 877 295-3040

## SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

(secteur Saint-Luc) 55, rue des Échevins  
(au coin du boulevard Saint-Luc)  
Mardi et Jeudi : 14 h à 19 h 30  
Samedi : 9 h à 19 h 30  
[www.infogrippe.qc.ca](http://www.infogrippe.qc.ca)  
450 359-6556 1 888 359-6556

## SOREL-TRACY

Promenades de Sorel, porte 6  
450, boulevard Poliquin  
Jeudi : 13 h à 20 h 30  
Vendredi : 9 h à 17 h  
Samedi : 9 h à 16 h 30  
[www.santemonteregie.qc.ca/sorel-tracy](http://www.santemonteregie.qc.ca/sorel-tracy)  
450 746-4545, poste 6

## VAUDREUIL-DORION

430, boulevard Harwood  
(entre la librairie Édition Vaudreuil et Tim Horton)  
2 novembre au 29 novembre  
Lundi au Vendredi : 12 h à 20 h  
Samedi et Dimanche : 9 h à 17 h  
30 novembre au 23 décembre  
Lundi au vendredi : 9 h à 20 h  
Samedi et dimanche : 9 h à 17 h  
[www.santemonteregie.qc.ca/vaudreuil-soulanges](http://www.santemonteregie.qc.ca/vaudreuil-soulanges)  
1 866 461-9333

## VERCHÈRES

Municipalités de Contrecoeur,  
Verchères et Calixa-Lavallée  
Centre communautaire de Verchères  
92, montée Calixa-Lavallée  
22 novembre : 12 h à 20 h  
23 au 27 novembre : 9 h à 20 h  
Informations supplémentaires :  
[www.santemonteregie.qc.ca/cssspierreboucher](http://www.santemonteregie.qc.ca/cssspierreboucher)  
450 468-8045 1 877 881-8045



## ACTUALITÉS

Le gouvernement conservateur affiche ses réalisations

## L'opposition s'offusque des millions dépensés en autopromotion

Le coût élevé des pancartes installées par le gouvernement pour vanter le plan d'action économique a fait bondir l'opposition hier. Le gouvernement, lui, défend sa stratégie.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — «Illégitime», «loufoque», «inadmissible» et «épouvantable»: les partis d'opposition n'ont pas ménagé leur frappe hier pour décrier les coûteuses pancartes que le gouvernement conservateur installe sur le site des projets financés par le plan d'action économique.

Hier, *Le Devoir* révélait que 2500 grandes pancartes ont été installées un peu partout au Canada, et que 4000 autres ont été commandées. Ces affiches indiquent généralement la teneur des travaux en cours, et font référence au plan de relance du gouvernement.

Or, selon nos informations, chacune de ces pancartes coûte de 800 \$ à 7000 \$, pour une fac-

ture totale oscillant entre 5 millions et 45 millions.

«C'est complètement illégitime», estime Gilles Duceppe. C'est de l'argent des contribuables, c'est inacceptable. Il y a certaines fois où les annonces coûtent plus cher que les réparations», a indiqué le chef bloquiste. Il y a deux semaines, le député libéral Wayne Easter avait révélé qu'une pancarte du plan d'action avait été érigée devant l'édifice de la Gendarmerie royale du Canada, à Charlottetown, alors que l'on n'y remplaçait que des poignées de porte.

Pour le chef adjoint du NPD, Thomas Mulcair, les pancartes sont la «démonstration concluante que le projet de dépense des conservateurs vise d'abord et avant tout des dépenses électorales pour des fins politiques et partisanes. [...] Alors que l'on connaît la pire récession et le plus grand déficit de l'histoire canadienne [...], ça n'empêche pas les conservateurs d'utiliser des dizaines de millions

de l'argent des contribuables pour faire leur autopromotion.»

Même réaction outrée chez les libéraux. «Indéfendable et épouvantable», a lancé le député David McGuinty, qui calcule maintenant que le gouvernement a dépensé «probablement 100 millions en publicités partisanes» autour du plan d'action économique.

[...] «des annonces coûtent plus cher que les réparations»

— Gilles Duceppe

gens puissent voir qu'effectivement, le gouvernement dépense ces sommes-là.»

«Il n'y a rien d'irrégulier là, estime M. Blackburn. Ce sont des choses qui se font, ce n'est pas aujourd'hui que les gens affichent les travaux qu'ils font.» Le ministre du Revenu a cité l'exemple du Québec, où le gouvernement affiche fréquemment que «les impôts font du chemin».

## Publicité légale

La question a aussi rebondi devant le comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, qui étudiait hier la politique de communication du gouvernement par rapport au plan d'action économique.

Des représentants du Conseil du Trésor et du Conseil privé ont fait valoir que «la publicité, le site Web et la signalisation relatifs au plan d'action respectent les engagements et les modalités d'application énoncés dans la politique de communication».

Selon Simon Kennedy, fonctionnaire au Conseil privé, les pancartes installées devant les projets ne brisent aucune règle, pour autant que leur contenu soit lié aux investissements et que la grosseur de l'affiche soit cohérente avec le montant de la subvention. Il a précisé que le coût total de la campagne d'affichage serait long à obtenir, chaque ministère gérant au cas par cas ces dépenses.

Avec la collaboration d'Hélène Buzzetti  
*Le Devoir*

Conférence de Barcelone

## Les Africains retournent à la table de négociation

Une étude laisse entendre que le Canada paiera cher son inaction

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Les délégués africains à la conférence de Barcelone sur les changements climatiques ont accepté hier de revenir à la table de négociation à la condition que 60 % du temps soit consacré à la définition des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre que s'imposeront les pays occidentaux.

C'est en plénière sur le prolongement du protocole de Kyoto de 2012 à 2020 que le compromis a été présenté et accepté par la plénière de Barcelone. Cette conférence a été convoquée pour réduire les enjeux de négociation de la conférence de Copenhague, qui se tiendra du 7 au 18 décembre.

La plénière de Barcelone a permis aux poids lourds du G77, le principal regroupement des pays émergents et en développement, d'appuyer les Africains qui avaient quitté les tables de travail la veille en disant qu'il ne servait à rien de négocier quoi que ce soit tant

que les pays développés ne chiffreraient pas les efforts de réduction de leurs émissions qu'ils envisagent pour la période 2012-2020.

La Chine, l'Inde et le Brésil notamment ont dit partager les «inquiétudes» des Africains, qui craignent de faire les frais du réchauffement du climat, causé notamment par l'usage immodéré de combustibles fossiles dans les pays développés. Les positions du G77, qui réintroduisent le clivage nord-sud dans le dossier du climat, placent aussi les grands pays occidentaux comme les États-Unis, le Canada, l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande dans l'obligation d'ouvrir leur jeu sous peine d'être accusés de mauvaise foi.

C'est d'ailleurs un pas qu'ont franchi ouvertement hier les 400 groupes écologistes présents à Barcelone. Le Canada a reçu pour la deuxième journée consécutive le «prix Fossile» du jour «en tant que pays le plus destructeur du consensus» parce qu'il a voulu fermer le débat sur la question de l'adaptation aux changements climatiques. De Barcelone où il se trouve, Steven Guilbeault, d'Equiterre, estimait impossible de ne pas traiter de la manière dont les principales victimes d'un climat à la hausse vont s'en tirer et avec quels moyens.

Mais cette tuile n'était pas la seule à tomber sur la tête du Canada, le pays jugé le plus en retard de tout l'Occident dans la lutte contre le réchauffement du climat. Son retard risque en effet de lui coûter très cher, si on se fie à une étude publiée hier à Berlin par l'Institut de Potsdam en recherches climatiques et quatre autres grands instituts de recherche européens.

Selon cette étude, il est possible de planifier de fortes réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) si on passe à l'action rapidement. Si on s'y prend tôt, indique l'étude, les coûts des mesures diminuent et sont annulés par les bénéfices technologiques et économiques. À tel point que l'Europe aurait intérêt à demeurer le champion de la lutte contre le réchauffement, même si tout le monde ne la suivait pas.

Selon l'étude, il en coûtera en moyenne l'équivalent d'une année de PIB d'ici 2050, soit une réduction moyenne de 2 % de la croissance répartie sur près d'un demi-siècle, pour «décarboniser» une économie. L'étude, qui ne tient pas compte d'une politique de laisser-faire, précise que la mitigation des impacts coûtera jusqu'à 46 % plus cher aux pays qui vont attendre pour bouger.

*Le Devoir*

EN BREF

## Inspection des véhicules

Le coroner Martin Sanfaçon recommande à la Société de l'assurance-automobile du Québec (SAAQ) d'instaurer un programme d'inspection mécanique obligatoire au renouvellement du certificat d'immatriculation de toutes les voitures de plus de dix ans, a fait savoir le bureau de ce dernier dans un communiqué de presse publié hier. Les vieux véhicules ont été à l'origine de plusieurs accidents mortels ces dernières années au Québec, comme celui de Françoise Ménard, décédée l'année dernière à la suite de la collision de son véhicule tout-terrain de type quad et d'une Golf Volkswagen datant de 1994. En se penchant sur le cas de Mme Ménard, le coroner a conclu que l'accident aurait pu être évité si la Golf avait été mieux entretenue. «Le piètre état et les graves anomalies mécaniques du véhicule automobile ont probablement joué un rôle dans le déroulement de l'accident», souligne le communiqué. Au cours des cinq dernières années, cinq coroners ont déjà demandé à la SAAQ d'instaurer un programme d'inspection pour les vieux véhicules. — *Le Devoir*



Aurez-vous assez d'argent à votre retraite?

Pensez-vous que vos épargnes et vos investissements seront suffisants pour assurer votre retraite?

Un conseiller en finances personnelles analysera votre situation financière, vos besoins et votre profil, vous aidera à préparer vos projets de retraite et à sécuriser et maximiser votre argent.

Consulter un des 32 356 conseillers en finances personnelles membres de la Chambre, c'est brillant!

À la Chambre de la sécurité financière, nous veillons à leur compétence, car c'est votre meilleure protection.

[www.chambresf.com](http://www.chambresf.com)

10  
CHAMBRE DE LA  
SÉCURITÉ FINANCIÈRE



## ACTUALITÉS

Position du Collège des médecins

## Autoriser l'euthanasie dans un contexte de soins de fin de vie

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Faut-il décriminaliser l'euthanasie? L'interrogation indispose le Collège des médecins du Québec, qui voit là «la mauvaise question qui mène inévitablement aux mauvaises réponses». Dans un rapport rendu public hier, le Collège propose plutôt de poser le problème autrement. Comment? En réorientant le débat dans une autre direction: celle des soins appropriés en fin de vie.

Le discours en demi-teintes du Collège tranche avec celui d'une majorité de médecins qui, sans détour lors de deux récents sondages, se sont dits prêts à légaliser l'euthanasie. Le fossé n'incommode nullement le président-directeur général du Collège, le D<sup>r</sup> Yves Lamontagne, qui estime qu'euthanasie et soins de fin de vie sont inextricablement liés. «Ce qu'il faut, c'est passer d'une logique de droit à une logique de soins.»

Le statu quo législatif paraît en effet irrecevable au Collège. «Le cadre actuel ne reflète pas la réalité clinique vécue par les patients et leurs médecins et limite le développement des soins palliatifs», croit son secrétaire, le D<sup>r</sup> Yves Robert. Cela dit, les changements législatifs devront se faire en douceur. Les projets de loi déposés au Parlement canadien, notamment celui de la bloquiste Francine Lalonde, qui propose carrément la légalisation de l'euthanasie, vont beaucoup trop loin au goût du Collège des médecins.

Selon eux, une telle loi ne tiendrait pas compte de la diversité des situations cliniques et confinerait les médecins à un rôle de simples exécutants, ce qui est incompatible avec leur

bonne conscience professionnelle. Le Collège prône donc une position mitoyenne où la loi autoriserait l'euthanasie dans des conditions bien précises relevant d'un cadre de soins de fin de vie appropriés.

Par euthanasie, le Collège entend «un geste intentionnel dans le but de provoquer la mort». Ce même geste se distingue toutefois du meurtre par trois aspects, précise le D<sup>r</sup> Robert. «Il exprime la volonté d'un patient dans un contexte de compassion alors que la mort est imminente ou inévitable.» En réalité, la majorité des actes médicaux posés en fin de vie ne vont pas aussi loin.

Il y a toutefois des circonstances exceptionnelles où la frontière doit être franchie. «Quand le médecin doit se résoudre à donner une dose de morphine de plus ou à rapprocher des doses pour soulager des douleurs incoercibles, la mort finit par arriver», illustre le D<sup>r</sup> Robert. La sédation palliative devient alors irréversible, ouvrant du coup la porte toute grande à l'euthanasie. «Un médecin qui pose un tel geste ne commet pas un meurtre, il utilise l'euthanasie par compassion en adéquation avec sa bonne conscience professionnelle», croit le Collège.

Or la loi est claire, l'euthanasie, même dans ces conditions, est formellement interdite au Canada. Pour sortir de cette impasse, le Collège invite tous ceux qui sont concernés par ce débat, au premier chef les infirmières et le Barreau du Québec, à l'accompagner dans sa réflexion. «Ce n'est pas la fin du débat. C'est le début d'un débat, mais qu'on souhaiterait être davantage serein, non militant, non confrontant», a conclu le D<sup>r</sup> Robert.

Le Devoir

## Harel dit qu'elle siègera à l'Hôtel de Ville

La candidate défaite a accordé une seule entrevue, en anglais

JEANNE CORRIVEAU

Louise Harel a répété hier qu'elle avait l'intention de siéger comme chef de l'opposition au conseil municipal. Lors d'une entrevue radiophonique, elle a affirmé que sa défaite de dimanche était principalement due au faible taux de participation des électeurs.

Cette entrevue à CJAD se déroulait en anglais, et il s'agissait de la première qu'accordait la chef de Vision Montréal depuis sa défaite de dimanche. Mme Harel a affirmé qu'elle comptait assumer les fonctions de chef de l'opposition, comme elle l'avait laissé entendre dans son allocution dimanche soir.

Mais elle n'a pas précisé si elle allait demeurer en poste pendant quatre ans. «J'ai le sens des responsabilités», a-t-elle expliqué à l'animateur Tommy Schnurmacher, en insistant sur l'importance de demeurer vigilant face à l'administration de Gerald Tremblay.

Faisant ainsi référence aux propos tenus par Jacques Parizeau après la défaite référendaire de 1995, un auditeur lui a demandé si sa défaite était attribuable à «l'argent et au vote ethnique». «J'ai été battue à cause du faible taux de participation, a-t-elle répondu. Je crois que c'est la principale raison.»

Mme Harel a dit souhaiter qu'une collaboration s'établisse entre les membres des trois formations politiques à l'Hôtel de Ville. Selon elle, l'esprit de confrontation qui a cours à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes n'a pas sa place dans les villes qui ont la responsabilité d'offrir des services aux citoyens.

En imposant lundi un moratoire sur l'octroi de contrats

tout en omettant de demander la tenue d'une enquête publique sur les allégations de corruption et de collusion dans le monde de la construction, Gerald Tremblay a bien mal entrepris son troisième mandat, a-t-elle toutefois affirmé: «C'est la pire des deux mondes.» Mais pour provoquer d'importants changements à l'Hôtel de Ville, une alliance avec Projet Montréal, le parti de Richard Bergeron, serait souhaitable, a-t-elle précisé.

Dimanche soir dernier, lorsque la victoire de Gerald Tremblay s'est concrétisée, elle a communiqué avec son adversaire pour le féliciter et lui dire qu'ils se retrouveraient au conseil municipal.

«Alea jacta est» ont été ses premiers mots [«le sort en est jeté»]. «Ce fut un échange très cordial», a-t-elle dit.

Louise Harel a refusé d'accorder d'autres entrevues aux médias hier et elle entend tenir une conférence de presse aujourd'hui.

Les résultats officiels des élections de dimanche n'ont toujours pas été divulgués, le bureau d'élection de Montréal n'ayant pas terminé la compilation des données. Un problème de transmission sur le réseau informatique est responsable de ce retard. Ces résultats sont fort attendus par les partis, qui pourraient demander des dépouillements judiciaires là où les batailles ont été serrées. Ce sera vraisemblablement le cas dans l'arrondissement du Sud-Ouest, où le candidat à la mairie de Vision Montréal, Benoît Dorais, a battu son adversaire d'Union Montréal, Nicole Boudreau, avec une maigre majorité de 13 voix.

Le Devoir

Pandémie et autres crises

## Ottawa n'a pas de plan d'urgence

La vérificatrice générale se demande si Ottawa sera aussi efficace qu'il le devrait pour lutter contre H1N1

Le rapport de la vérificatrice générale est toujours attendu avec une certaine impatience: quel ministère passera pour le cancre, se demande-t-on? Cette fois, c'est celui de la Sécurité publique qui écope parce qu'il n'a pas de véritable plan d'urgence pour réagir aux différentes crises qui peuvent survenir. En ces temps de grippe A(H1N1), ce n'est pas très bien vu...

MARIE VASTEL

Ottawa — Alors que des critiques fusent de toutes parts quant à la réponse du gouvernement fédéral à la pandémie de grippe A(H1N1), voilà que la vérificatrice générale du Canada lui reproche de ne pas avoir de plan pour intervenir en situation d'urgence, comme lors d'une pandémie.

Citant au passage les exemples récents de la grippe aviaire, du SRAS, de la listériose, de la grippe H1N1 et de la crise du verglas, entre autres, ainsi qu'une éventuelle menace terroriste, la vérificatrice générale, Sheila Fraser, souligne dans son rapport déposé hier aux Communes que le ministère de la Sécurité publique a la responsabilité de s'assurer que le pays peut effectuer une intervention coordonnée en cas d'urgence.

«Il [le ministère] doit aussi assurer un suivi et coordonner, à l'échelle du gouvernement fédéral et en collaboration avec les provinces, une approche concertée en matière d'intervention, soit une approche "tous risques" globale qui intègre les mesures de prévention et d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement», explique Mme Fraser.

Mais même si le ministère planche depuis 2004 sur l'élaboration d'un plan fédéral d'intervention d'urgence, le document n'a toujours pas été approuvé par le gouvernement, déplore Mme Fraser. Le ministère considère néanmoins sa version préliminaire comme un plan définitif.

À l'heure actuelle, il n'existe pas non plus de stratégie de coordination des activités d'urgence entre les différents ministères, conclut-elle également.

Et tandis que le fédéral a déterminé, en 2001, qu'il fallait élaborer

LE RAPPORT DE SHEILA FRASER EN BREF



CHRIS WATTIE REUTERS

- Santé Canada ne dispose pas de l'autorité nécessaire pour procéder au rappel de produits contenant des substances toxiques, notamment des bijoux pour enfants.
- Les autorités fédérales ne parviennent pas à identifier les emplois qualifiés que le Canada doit combler lorsqu'il accepte les demandes d'immigration de travailleurs étrangers.
- Des centaines de modifications techniques apportées à la Loi de l'impôt sur le revenu n'ont toujours pas été adoptées comme loi, ce qui crée de la confusion pour les contribuables.
- L'initiative du fédéral de créer des dossiers de santé électroniques progresse bien, de manière générale, mais il faudrait que davantage de médecins et d'infirmières y aient recours pour en tirer tous les bienfaits prévus.
- Le ministère des Affaires indiennes ne surveille pas suffisamment les menaces à l'environnement dans les réserves autochtones du pays.

rer une stratégie nationale pour protéger les infrastructures essentielles, et que Sécurité publique Canada s'est engagée à la faire d'ici 2005, ces dernières n'ont toujours pas été identifiées et ladite stratégie demeure une ébauche.

Mme Fraser a toutefois souligné, en point de presse quelques minutes avant le dépôt de son rapport, que son équipe ne s'était pas penchée sur la pandémie de grippe A(H1N1).

«Nous n'avons pas regardé spécifiquement cette question-là, mais je n'ai pas de craintes qu'on y réponde. Mais est-ce que la coordination sera aussi efficace qu'elle devrait l'être? Elle est là, la question», a-t-elle détaillé.

Les partis d'opposition ont saisi l'occasion en attribuant les critiques de Mme Fraser à la réponse d'Ottawa à la grippe A(H1N1).

Le ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan, a dit que son gouvernement agissait en

vertu du plan de lutte contre la pandémie et non en vertu du plan d'intervention d'urgence.

«Ni le gouvernement précédent ni celui-ci n'ont pensé que [le plan] devait être approuvé par le cabinet. Elle [Mme Fraser] a suggéré que, s'il était approuvé par le cabinet, le document et les individus auraient une plus grande autorité. Nous allons suivre cette suggestion», a promis le ministre.

La Presse canadienne

## Des blindés deux fois plus cher, qui ne servent toujours pas

ALEC CASTONGUAY

Un projet d'acquisition militaire de 118 millions de dollars n'a pas été mené selon les règles par le ministère de la Défense. La mauvaise planification a causé un retard dans la livraison des véhicules terrestres destinés à l'Afghanistan et a fait doubler le coût d'achat, selon le plus récent rapport de la vérificatrice générale, Sheila Fraser.

Le rapport dévoilé hier par Mme Fraser montre du doigt un projet d'acquisition qui a été mal planifié et n'a pas suivi les règles. Il s'agit de la modification de 33 véhicules blindés légers (VBL) pour offrir un système d'arme télécommandé (SAT). Le SAT, qui remplace la tourelle dont sont munis les VBL traditionnels, allège le véhicule de plusieurs milliers de livres, ce qui permet de renforcer le blindage contre les explosifs des insurgés. Le VBL est un véhicule de transport de troupe muni d'un canon.

Le projet des VBL SAT a été

approuvé par le gouvernement en octobre 2006 au coût de 55 millions de dollars. À ce jour, aucun n'a encore été envoyé en Afghanistan, malgré l'urgence évoquée par les Forces canadiennes. Les premiers véhicules devraient arriver sur le champ de bataille plus tard en 2009, selon la Défense.

Moins de véhicules

De plus, le coût du projet a doublé en cours de route, passant de 55 à 118 millions de dollars. «Le projet d'achat du véhicule blindé léger muni d'un système d'arme télécommandé accuse un retard de près de deux ans par rapport au calendrier prévu et coûtera au moins le double de ce qu'on avait d'abord annoncé au gouvernement», écrit la vérificatrice générale.

Non seulement la modification des VBL est plus complexe que prévu, mais le ministère n'a pas tenu compte des besoins à l'entraînement des soldats. «Le ministère a omis de prévoir l'achat de véhicules destinés à

l'entraînement. De ce fait, le nombre de véhicules disponibles pour les opérations s'en est trouvé grandement diminué», peut-on lire dans le rapport. Résultat: seulement 18 des 33 chars vont se retrouver en Afghanistan.

Le rapport relève que le projet a été mené sans jamais fournir les documents pertinents au Conseil du trésor, notamment le «Profil de projet et évaluation des risques», un document essentiel. Lorsque le Conseil du trésor a reçu une demande de fonds supplémentaires pour ce projet, il a «omis de demander à la Défense s'il croyait toujours que ce projet constituait la meilleure option pour livrer les capacités requises, de même que s'il le considérait toujours comme urgent», peut-on lire.

Sheila Fraser ajoute: «Le projet du VBL SAT constitue un cas où la Défense nationale a omis de fournir toute l'information pertinente au gouvernement pour lui permettre de prendre des décisions éclairées.»

Le Devoir

EN BREF

## Chef de l'opposition à Longueuil

Le conseiller municipal Gilles Grégoire, du Parti municipal de Longueuil (PML), a été désigné hier pour occuper le poste de chef de l'opposition à Longueuil. M. Grégoire a affirmé au Devoir que le PML, qui sera majoritaire au conseil municipal, entendait travailler dans un esprit de collaboration avec la mairesse fraîchement élue, Caroline St-Hilaire. «On ne s'en va pas là dans un esprit d'affrontement ou pour bloquer [les décisions]. On est très positifs. Mais on s'en va là avec l'espoir que notre programme

puisse aller de l'avant», a expliqué M. Grégoire. Le conseil municipal de Longueuil sera composé de dix élus de l'équipe de la nouvelle mairesse St-Hilaire et de 16 conseillers du PML. Comme il n'y a pas de système de colistier à Longueuil, le candidat défait à la mairie, Jacques Goyette, ne pourra siéger au conseil municipal. Pour l'instant, M. Goyette entend demeurer chef du PML, mais il a fait savoir qu'il poursuivait sa réflexion concernant sa carrière professionnelle et politique. Avant son élection comme conseiller municipal en 2005, M. Goyette était notaire. — Le Devoir

DESIGNED FOR PERFORMANCE. ENGINEERED FOR ELEGANCE.

\*L'alliance de la performance et de l'élégance.



GRANTOUR CHRONO

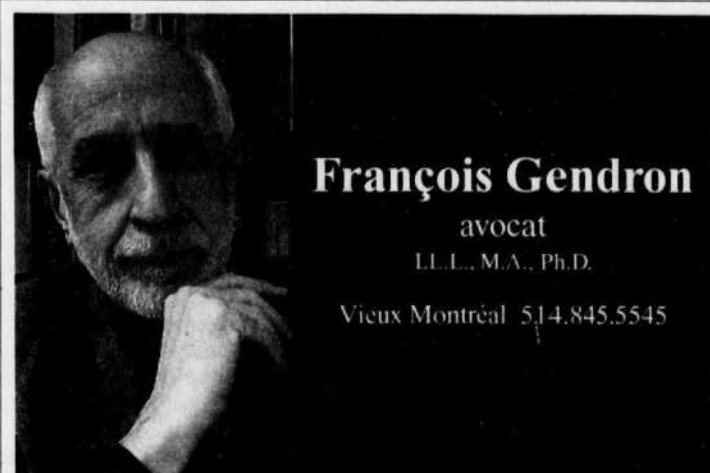
TIMING PARTNER PORSCHE MOTORSPORT

TUDOR TUDORWATCH.COM

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876



François Gendron

avocat

L.L.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545



Donnez. On peut faire plus encore.



# ÉDITORIAL

## Élections afghanes

### Le fiasco

Entachée par une fraude massive, l'élection afghane vient de virer au fiasco. Car à la suite du retrait d'Abdullah Abdullah, la légitimité d'Hamid Karzaï en tant que président a été réduite à trois fois rien. Ce faisant, à la Maison-Blanche, on gomme des objectifs, on soustrait des ambitions.

**I**l faut le mentionner d'emblée: si Abdullah a jeté l'éponge, c'est bel et bien parce que Karzaï a fait preuve d'une obstination malade, presque fanatique. On se souviendra que lors du scrutin tenu en août dernier, plus d'un million de bulletins se sont avérés autant de faux. Après qu'il fut décidé qu'un deuxième tour aurait lieu le 7 novembre prochain, le chef de l'opposition avait formulé deux requêtes afin d'imprimer une certaine crédibilité à cet exercice. Un, Abdullah voulait que tous les ministres réputés avoir participé à l'escroquerie de l'été dernier soient suspendus. Deux, il souhaitait que la composition de la Commission électorale soit chamboulée, celle-ci étant noyauté par des proches de Karzaï. Ce dernier ayant répondu par un *niet* à tout, Abdullah a donc estimé qu'il n'avait pas d'autre choix que de se retirer.

Deuxième épisode? Présidée par un ancien conseiller de Karzaï, la Commission a décrété que celui-ci était reconduit à sa fonction de chef d'Etat. Cette décision, c'est à retenir, est une entorse aussi énorme que flagrante à la Constitution. En effet, cette dernière stipule que pour occuper le siège de président, il faut avoir récolté au minimum 50 % des suffrages. Or Karzaï a obtenu 48 % lors du vote d'août. Bref, rien dans cette histoire n'est conforme à la loi fondamentale de ce pays.

On s'en doute, dans les palais, celui de Karzaï comme ceux des gouverneurs, sans oublier la Maison-Blanche, on s'agit avec fébrilité à réparer les pots cassés. Plus exactement, on étudie la possibilité de former un gouvernement minoritaire et d'amender la Constitution afin qu'une élection soit organisée au printemps prochain. On planche également sur la possibilité suivante: convoquer une *Loya Jirga*, soit cette assemblée à laquelle participent uniquement les chefs de clans et de tribus d'Afghanistan, qui pourrait choisir un nouveau chef. C'est lors de la *Loya Jirga* de 2002 que Karzaï est sorti du lot.

Aux États-Unis, ces récents événements ont eu pour conséquence immédiate un report de la décision que Barack Obama doit prendre à propos de la stratégie militaire à suivre. Avant toute chose, on se rappellera que le commandant des troupes américaines situées en Afghanistan, soit le général Stanley McChrystal, réclame une addition de 44 000 soldats. De ce qui transpire de la Maison-Blanche, personne n'est chaud à l'idée d'augmenter la taille du contingent alors que Karzaï n'a plus de légitimité et que le pays est gangrené par la corruption. C'est un secret de polichinelle qu'Obama a frais en mémoire l'ajout de 22 000 soldats en mars dernier afin d'assurer un déroulement normal des... élections!

Selon les informations obtenues par le *New York Times*, l'exécutif a apporté une modification très importante au plan élaboré en son temps par George Bush. Il ne serait plus question de transformer l'Afghanistan en une démocratie à l'occidentale, mais bien de faire en sorte qu'al-Qaïda n'ouvre pas des bases d'entraînement et que les talibans ne prennent pas le pouvoir central. Chose certaine, le fiasco électoral rend injustifiable l'envoi de troupes supplémentaires.

## Nouveau Colisée de Québec

### Un beau rêve

**M**aintenant que les élections sont passées, le bouillant maire Régis Labeaume qui surfe toujours sur le succès du 400<sup>e</sup> pourra se mettre à la tâche de vendre son projet de construire un nouvel amphithéâtre de sports et de variétés dans sa ville.

Jusqu'à ce jour, tous les défenseurs d'un tel projet acceptaient l'idée qu'un tel centre devait être largement financé par l'entreprise privée avec le soutien des gouvernements. M. Labeaume change la donne: pour lui, c'est aux gouvernements d'équiper Québec d'un centre sportif digne des grandes villes nordiques du monde. En choisissant d'attaquer au lieu de se défendre, M. Labeaume marque un but dès la mise au jeu, mais il place la barre tellement haute qu'il lui faudra donner plus que son 110 % pour avoir une chance de gagner la partie, si on nous permet l'analogie.

D'abord, il y a l'ampleur de l'investissement attendu des gouvernements, soit 175 millions de Québec et autant d'Ottawa, en plus des 50 millions promis par le maire Labeaume, qui s'est empressé de préciser que les contribuables ne paieraient pas un cent puisque l'argent proviendrait de compressions aux dépenses de sa Ville. Oups!

Avant qu'Ottawa accepte d'injecter une telle somme dans un arène du Québec destiné à attirer une équipe de la Ligue nationale, toutes les poules de Winnipeg auront des dents! D'ailleurs, les journalistes de cette ville de l'Ouest, qui n'a eu droit qu'à 14 millions d'Ottawa pour son amphithéâtre et qui espère aussi le retour d'une équipe de la LNH, ont déjà commencé à tremper leurs plumes dans le vitriol.

Quant au gouvernement du Québec, il se dit ouvert à étudier un plan d'affaires présenté par le maire Labeaume. Mais pour le moment, on sent que le scepticisme l'emporte sur l'enthousiasme. Après tout, si la construction d'un nouvel amphithéâtre est une condition essentielle à la venue d'une équipe, elle n'est pas suffisante. Des mauvaises langues avancent même que l'ouverture manifestée par le grand patron de la ligue, Gary Bettman, pourrait n'être qu'une tactique destinée à faire pression sur les villes américaines qui rechignent à aider leurs équipes en difficulté.

Tout le monde s'entend pour dire que sans un club de la LNH, le nouvel amphithéâtre serait largement déficitaire. Qui paierait la facture annuelle? Et même si l'enfant prodige revenait, comment s'assurer de remplir les 18 000 sièges chaque soir en plus de vendre le nombre de loges nécessaire pour rentabiliser une équipe selon les critères de la LNH? La grande région de Québec ne compte que 725 000 personnes, contre 3,2 millions pour Montréal, une différence majeure.

Ces questions et bien d'autres devront trouver des réponses convaincantes dans ce plan d'affaires que le maire Labeaume présentera sous peu. À n'en pas douter, il faudra plus que du charisme pour faire pencher la balance du bon côté en l'absence d'investisseurs privés.

j-rsansfacon@ledevoir.com

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



## LETTRES

### Un spectacle ubuesque

Plusieurs commentateurs politiques semblent s'étonner, sinon s'offusquer, du faible taux de participation aux élections municipales. Déjà, ces mêmes personnes vilipendaient le désintérêt du public au regard du déclin du vote populaire lors des élections provinciales ou fédérales.

Pourtant, rien de plus naturel de ne pas porter attention à ce qui ne nous rejoint pas, ne nous touche pas ou nous semble étranger, anodin ou confus, ou quand les principaux porteurs des messages n'ont pas de charisme ou d'éloquence. Peu de personnes souhaitent investir du temps ou de l'énergie dans des discussions ou des votes qui concernent un terrain de jeux, des sacs à poubelle, des nids-de-poule, des égouts gelés, des contrats de voirie. Ce ne sont pas là des sujets bien emballants et très mobilisateurs.

La population se déplace quand le contenu du spectacle politique la passionne et quand les acteurs sur la scène ont une voix et une gestuelle qui la touchent.

Au vu du contenu de la pièce politique, le public se déplace si le thème évoque des dangers imminents pour la santé ou la sécurité personnelle ou collective. Si, en plus, il met en scène une problématique fondamentale d'appartenance ou d'identité collective, le public se ruera aux guichets de l'isoloir.

Au vu de la performance, les acteurs auxquels le public peut s'identifier sont ceux qui, par leur éloquence verbale et gestuelle, savent mettre en évidence et en transparence les thèmes abordés pendant

le spectacle de la campagne électorale, savent toucher leur cœur, leur intelligence émotionnelle.

Les dernières élections municipales qui ont atteint les taux de participation les plus élevés sont celles qui ont répondu à ces critères: des enjeux prenants et clairs et des acteurs éloquents auxquels le public pouvait s'identifier. Que des analystes politiques fassent le tour des dernières élections municipales, ainsi que des élections et des référendums provinciaux des 50 dernières années et ils verront que l'hypothèse présentée ici se vérifie dans une très grande majorité de cas.

Alors, qu'on arrête de vilipender le public lorsque le spectacle électoral est ubuesque et lorsque ses acteurs sont des amateurs; la télé-réalité est là pour satisfaire ceux qui se plaisent à ce genre de spectacle.

Guy Archambault  
Montréal, le 3 novembre 2009

### La «lionne» absente

Comme plusieurs Montréalais, je ne voulais pas de la reconduction de Gérald Tremblay à la mairie de Montréal. Si par malheur il est réélu, me disais-je, nous pourrions au moins compter sur Diane Lemieux, «la lionne», pour le surveiller de près. Manque de pot, elle a été battue. Tremblay doit être content.

La candidature de Lemieux lui a servi à diviser le vote nationaliste, mais elle aurait pris trop de place à la mairie si elle avait été élue. Des candidats de qualité comme André Lavallée, Michel La-

brecque et Robert Pilon ont en outre mordu la poussière. Cela n'augure rien de bon pour les Montréalais.

Sylvio Le Blanc  
Montréal, le 3 novembre 2009

### Le poids des banlieues

Il est extrêmement décevant de voir Gérald Tremblay reconduit à la mairie pour un troisième mandat. Après autant de scandales, de mensonges et de dilapidation de fonds publics, il est permis de se questionner sur l'équilibre mental des gens qui ont voté pour ce parti. Certes, le réflexe fédéraliste primaire et la haine de madame Harel auront poussé bien des gens à se lever et à aller voter. Mais d'autres tendances se confirment à la lecture des résultats.

Montréal est contrôlée et exploitée par ses banlieues. Il est assez évident que les banlieues ont imposé aux quartiers centraux un troisième mandat de ce régime corrompu. Plus on regarde les résultats vers le centre, plus on note la présence de Projet Montréal. Le clivage se creuse. Chaque jour, des gens préférant la qualité de vie en banlieue traversent les quartiers centraux en voiture par milliers, parfois à toute vitesse, sans se soucier des gens qui habitent ces rues. [...] Les résidents des quartiers centraux en ont manifestement ras le bol. Et les premières mesures mises en place par Projet Montréal dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal risquent de donner le ton brutalement.

François Gosselin  
Montréal, le 3 novembre 2009

## LIBRE OPINION

### Au boulot, les élus!

LUC HÉTU

Auteur de *Une ville sous tutelle: brève histoire de l'administration de Montréal (Liber, 2009)*

**A**u cours des dernières années, pour ne pas dire des dernières décennies, le conseil municipal de Montréal a dormi au gaz émanant du comité exécutif, de la ligne de parti et des exigences du gouvernement du Québec. Il est temps que les conseillers municipaux — particulièrement les 46 conseillers municipaux de Montréal et les 18 maires d'arrondissement qui composent le conseil — remplissent leur devoir, qui est de représenter dignement les citoyens de leur district ou arrondissement au lieu de laisser le comité exécutif ou le gouvernement du Québec prendre toutes les décisions.

Imaginons le réveil du conseil municipal. Nous pourrions voir un conseiller municipal prendre l'initiative de présenter une proposition exigeant du gouvernement du Québec une enquête publique sur la collusion suspectée entre les fournisseurs de la Ville pour augmenter le prix des travaux. Qui oserait voter contre? Un conseiller pourrait proposer une résolution qui créerait un comité du conseil, chargé d'examiner la «gouvernance» de la Ville, les relations entre le politique et l'administratif, entre les fournisseurs et les fonctionnaires, en plus d'examiner les mécanismes internes afin d'assurer une gestion saine permettant aux élus de proposer et d'adopter des projets, tandis que la fonction publique aurait le devoir de les administrer en

conformité avec les règlements de la Ville.

Et si le conseil municipal devenait un lieu où les problèmes de citoyens et citoyennes de Montréal étaient réellement examinés au lieu de se limiter au rôle de tampon d'approbation des décisions politiques prises à un niveau supérieur? Les citoyens de Montréal méritent mieux qu'une simple période de questions fort limitée pour présenter leurs revendications ou leurs doléances. Ils paient fort cher pour avoir des représentants «élus» à l'Hôtel de Ville.

#### La rémunération des élus

En 2008, les 103 élus de Montréal ont reçu une rémunération totale de 8 155 946 \$. Est-ce que les citoyens en ont eu pour leur argent? Poser la question, c'est presque y répondre. Un conseiller municipal montréalais reçoit un salaire de 48 851 \$, en plus d'une allocation de dépenses de 14 242 \$. Le conseil municipal se réunit généralement une fois par mois. Bien sûr, si le conseiller obtient d'autres responsabilités, comme en devenant membre d'une commission ou d'un autre organisme comme le conseil d'agglomération, la Communauté métropolitaine de Montréal, la mairie d'un arrondissement, ou encore un siège au conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, quelques milliers de dollars s'ajoutent à sa rémunération.

C'est ainsi qu'en 2008, 48 élus ont été rémunérés plus de 60 000 \$, sans compter l'allocation de dépenses. Dix-neuf élus ont fait plus de 90 000 \$ en 2008, toujours sans compter l'allocation de dépenses. Ça fait

beaucoup d'argent, du moins pour le simple citoyen qui en arrache pour boucler son budget personnel ou familial.

#### Le vrai pouvoir

Québec annonce des mesures pour encadrer les grandes municipalités. Mais qui, au gouvernement du Québec, connaît les grandes municipalités au-delà du pointage lors des élections provinciales? Les deux derniers ministres des Affaires municipales venaient de petites municipalités (Maria et Thetford Mines). Je doute fort qu'ils aient dû faire face à certains des problèmes particuliers qui minent littéralement Montréal.

Les Montréalais ont une arme contre l'ingérence de Québec dans leurs affaires: le conseil municipal. Encore faut-il que les conseillers se réveillent enfin! Il ne s'agit pas que les conseillers se prennent pour des administrateurs de projets, ce qui fut désastreux dans le passé. Ils doivent toutefois prendre les décisions qui vont permettre à Montréal de se sortir d'une sorte de marasme psychologique et financier et qui vont permettre au personnel de la Ville de travailler en fonction des intérêts des citoyens de la ville, voire de l'agglomération et du grand Montréal (Communauté métropolitaine de Montréal). Cela devrait s'appliquer à toutes les administrations municipales de la région de Montréal (à Laval comme à Longueuil), mais surtout à Montréal, qui doit assumer par sa position de ville centre une forme de leadership tant sur le plan éthique que dans les autres domaines.



## IDÉES

## La longue marche d'Obama

FRÉDÉRIK GAGNON

Professeur en science politique  
et directeur de l'Observatoire sur les États-Unis  
de la chaire Raoul-Dandurand

Il y a un mois, le comédien Fred Armisen, de la populaire émission de télévision *Saturday Night Live*, imitait le président Obama dans un sketch satirique faisant état des réalisations du démocrate depuis l'élection de 2008. «*Qu'ai-je accompli jusqu'à présent?*», de demander Armisen en reproduisant minutieusement les gesticulations d'Obama. «*Rien, absolument rien... et j'ai même mis quatre mois à choisir mon chien!*»

Cette boutade verse dans l'exagération, mais révèle avec raison que le bilan du démocrate, un an après l'élection de 2008, est plutôt mitigé. Obama tarde à prouver qu'il a la trempe d'un grand président et rien n'indique que transformer les États-Unis deviendra plus simple d'ici le prochain duel présidentiel de 2012.

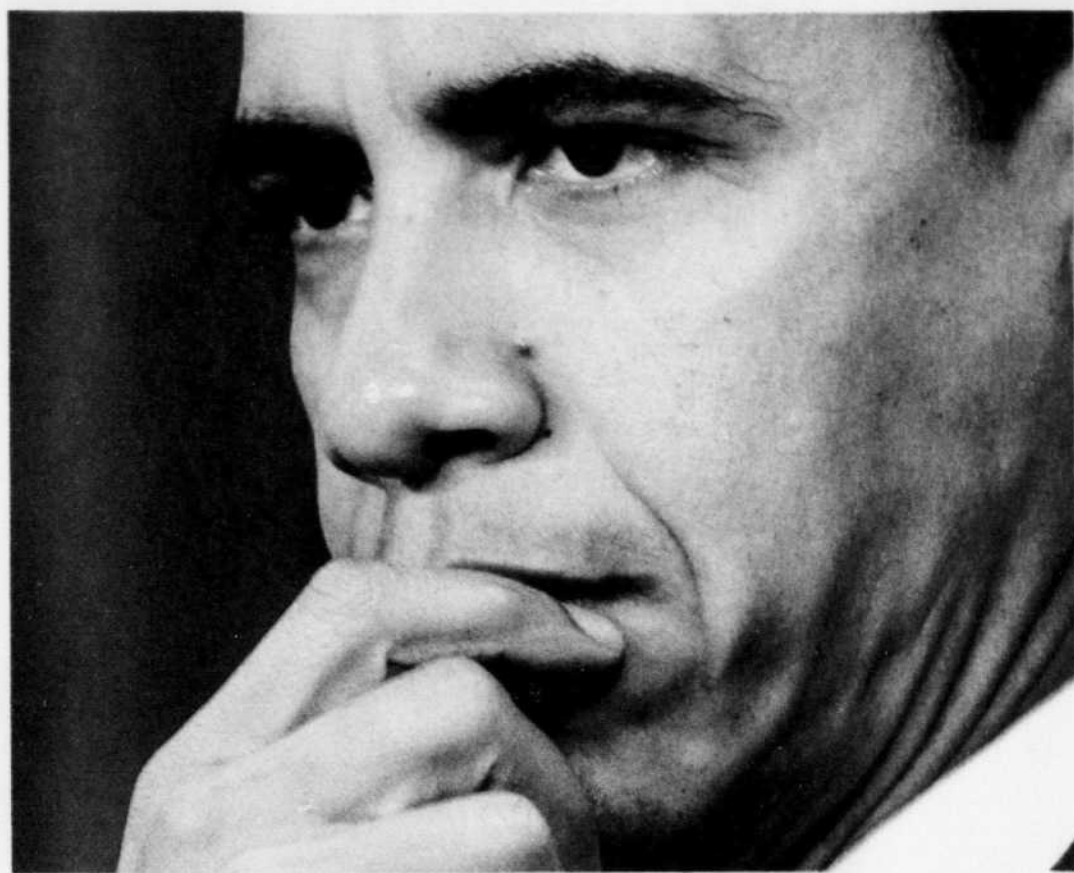
## Un B+ en politique intérieure

C'est à Lyndon Johnson que nous devons la meilleure explication des obstacles auxquels Obama doit faire face en politique intérieure depuis un an: «*Avant de devenir président des États-Unis, affirme-t-il, vous êtes convaincu que vous pourrez faire ce que vous voudrez. Mais une fois arrivé dans le bureau ovale, vous ne pouvez plus compter sur personne et tout le monde vous lie les mains et vous cause des ennuis.*» Obama a certes rompu avec l'héritage de George W. Bush à plusieurs égards (annonce de la fermeture du camp de Guantánamo — qui tarde d'ailleurs à se concrétiser! —, interdiction des pratiques assimilées à des actes de torture, accroissement du financement pour la recherche sur les cellules souches, etc.).

Il a fait adopter un plan de relance économique qui semble avoir ralenti la crise et contribué à la croissance du produit intérieur brut. Mais l'atmosphère politique à Washington reste à l'image de ce que Johnson décrivait il y a quelques décennies: le discours rassembleur d'Obama ne suffit pas à atténuer les querelles partisanes et même les démocrates refusent souvent de donner un blanc-seing au président.

Les démocrates du Sénat tardent par exemple à garantir l'adoption d'un projet de loi sur la réduction des gaz à effet de serre, si bien que le chef de la Maison-Blanche pourra difficilement convaincre de la bonne foi des États-Unis lors de la conférence internationale sur le climat de Copenhague, dans un mois. Sur la réforme de santé, projet emblématique de sa présidence, Obama continue à se buter aux républicains et à plusieurs démocrates conservateurs. Ceux-ci estiment qu'un système de couverture publique des frais de santé creusera le déficit et occasionnera des hausses d'impôts.

Cette partie de bras de fer ne se terminera peut-être pas d'ici la fin de l'année. Qui plus est, elle risque de se solder par l'adoption d'une loi beaucoup moins ambitieuse que celle qu'Obama prévoyait et qui ne permettra pas, entre autres,



Barack Obama

de garantir l'accès à une assurance aux 50 millions d'Américains qui n'en ont pas.

## Un A- en politique étrangère

Obama a connu plus de succès à l'international, mais son bilan est également mitigé sur ce plan. Il a bien sûr redoré l'image des États-Unis dans le monde, changé le ton de la diplomatie américaine, jugulé l'antiaméricanisme et obtenu le prix Nobel de la paix. D'autres dossiers portent cependant ombrage à ses réussites: il a ainsi fait preuve d'ambivalence durant la crise entourant la présidentielle iranienne de juin, il a retardé le retrait des troupes d'Irak et il n'est pas parvenu à relancer les négociations de paix au Proche-Orient.

De plus, il a constaté que déployer 40 000 «boys» supplémentaires en Afghanistan n'était peut-être pas la meilleure idée. Alors que le mois d'octobre 2009 a été le plus meurtrier pour les soldats américains depuis le début de l'intervention en 2001, les critiques envers Obama fusent de toutes parts, et ce, de la bouche même du vice-président Biden, qui s'est inquiété à haute voix du risque d'enlèvement militaire. Les comparaisons entre l'Afghanistan et le Vietnam commencent d'ailleurs à avoir un certain écho auprès des Américains, qui, il y a une semaine à peine, rejetaient à 49% la politique de sursaut militaire (*surge*) envisagée par Obama.

## En route vers 2010... et 2012

Les trois années restantes au premier man-

dat d'Obama ne s'annoncent donc guère plus faciles que la première. Non seulement les défis nationaux et internationaux se multiplient, mais Obama aura plus de mal, dès janvier prochain, à inciter les membres du Congrès à adopter ses réformes. Ceux-ci seront en effet déjà en campagne électorale en vue des législatives de novembre 2010 et préconiseront souvent la prudence (et le *statu quo*) sur les dossiers délicats qui risquent de compromettre leur réélection.

De plus, les républicains n'ont peut-être pas le vent en poupe à l'heure actuelle, mais ont d'excellentes chances de réduire les majorités démocrates dans les deux chambres du Congrès lors du rendez-vous électoral de 2010. Il sera ainsi encore plus périlleux pour le chef de la Maison-Blanche de garantir l'adoption de ses projets au Capitole à partir de 2011 et de réaliser le changement tant promis aux Américains. Obama n'en payera peut-être pas le prix lors de la présidentielle de 2012, car les républicains tardent à trouver un candidat susceptible de le battre. Le 44<sup>e</sup> président a cependant encore fort à faire pour prouver qu'il est ce nouveau Franklin D. Roosevelt ou ce Lincoln que tous attendaient.

*L'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand organise deux conférences intitulées «La longue marche d'Obama: premiers bilans de politique intérieure et étrangère du président démocrate», ce soir et demain soir à l'UQAM. www.dandurand.uqam.ca*

## Respecter la loi pour restaurer la confiance

FRANÇOIS CASGRAIN

Commissaire au lobbyisme du Québec

J'ai pris connaissance avec intérêt de la lettre d'opinion de la présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Mme Maud Cohen, qui a été publiée dans l'édition du 28 octobre du *Devoir*.

Dans cette lettre, la présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec évoque la nécessité d'une enquête publique pour faire la lumière sur l'attribution de mandats et la gestion des contrats publics d'infrastructure et pour faire place à des règles de gouvernance et de gestion claires et transparentes de façon à rétablir la confiance du public.

Sans préjuger la question de l'opportunité d'une enquête publique, voici la réaction qu'ont suscitée chez moi ces propos, au demeurant fort pertinents, en ce qui a trait à la confiance et à la transparence. Alors que la présidente indique dans sa lettre que l'Ordre des ingénieurs du Québec s'emploie depuis des années «à convaincre les autorités, le gouvernement et les municipalités de la nécessité de gérer les infrastructures publiques à long terme et d'y consacrer les ressources nécessaires», je constate qu'aucune de ces communications d'influence n'a fait l'objet d'une inscription au registre des lobbyistes du Québec, institué justement afin d'assurer la transparence des communications d'influence et de préserver la confiance du public.

Pourtant, la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale depuis maintenant plus de 7 ans. Cette Loi reconnaît la légitimité des communications d'influence et de façon complémentaire, le droit du public de savoir qui cherche à influencer les personnes qui exercent des fonctions publiques. Le déni de ce droit peut conduire, comme nous le voyons d'ailleurs présentement, à une rupture du lien de confiance de la population et une atteinte aux valeurs qui sont à la base même de notre système démocratique.

Aussi, ma réaction à la lecture des propos de Mme Cohen en a été une, bien sûr, de satisfaction en ce qui concerne son plaidoyer pour la transparence et la confiance, mais également d'étonnement, voire de déception, en ce qui concerne l'écart entre les attentes de l'Ordre envers les pouvoirs publics et sa position quant aux exigences de transparence qui lui sont faites par la Loi.

Il faut rappeler à cet égard la lettre du 19 avril 2006 que le président de l'Ordre de l'époque adressait au commissaire au lobbyisme et dans laquelle il faisait part de «la décision de l'Ordre de ne pas s'inscrire au registre des lobbyistes tant que la Loi ne serait pas modifiée afin d'exclure certaines activités propres aux ordres professionnels». Le refus de l'Ordre de respecter les dispositions d'une loi adoptée par l'Assemblée nationale a été dénoncé à quelques reprises par le Commissaire au lobbyisme du Québec. Il faut croire que cela n'a pas suffi puisque l'Ordre n'est toujours pas inscrit au registre des lobbyistes.

Toutefois, convaincu de la justesse des propos de Mme Cohen en ce qui a trait à l'importance de la transparence et de la confiance pour assurer le maintien du soutien des citoyens à la mission fondamentale de protection du public impartie aux ordres professionnels, il m'apparaît essentiel que l'Ordre des ingénieurs du Québec, et au premier chef sa présidente, prenne concrètement fait et cause pour les objectifs poursuivis par la Loi et le code de déontologie des lobbyistes.

Un leadership inspirant et responsable commanderait que l'Ordre s'inscrive au registre des lobbyistes et lance un message clair et non équivoque à ses membres d'en faire autant. C'est le minimum auquel le public est en droit de s'attendre de la part de l'Ordre des ingénieurs du Québec, particulièrement dans le contexte actuel.

## Écrivez-nous!

*Le Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous recommandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## H1N1: un climat éthique inquiétant

DANIEL WEINSTOCK

Directeur du Centre de recherche en éthique  
de l'Université de Montréal

Les gestes et messages émanant des autorités de la santé concernant la campagne de vaccination contre la grippe H1N1 ont de quoi semer la confusion et soulever des questionnements légitimes dans la population.

On nous dit d'une part qu'il est essentiel de se faire vacciner, car cette grippe peut être mortelle. Mais pour les individus qui ne correspondent pas à une catégorie de risque identifiée, il faudra attendre la semaine du 7 décembre à Montréal. Or, selon certains spécialistes, il se pourrait que l'utilité de recevoir la vaccination à la deuxième semaine de décembre, sachant que l'immunité met du temps à se développer après l'administration du vaccin, soit limitée, le virus étant déjà sur notre territoire au moment où j'écris ces lignes.

## Jeunes à risques?

On nous dit par ailleurs que ce qu'il y a de particulier à propos de ce virus, c'est que contrairement à la grippe saisonnière, il attaque des personnes jeunes et en santé plutôt que les personnes habituellement à risque. Or, ce sont justement ces jeunes personnes en santé qui devront attendre le plus longtemps avant de recevoir le vaccin.

Mais les jeunes personnes sont-elles vraiment le plus à risque? C'est ce que rapportait avec véhémence le docteur Gaétan Barrette lors de son intervention à l'émission de Christiane Charette la semaine dernière. Or, le document officiel du gouvernement du Québec identifie les catégories de personnes à risque comme étant les catégories «habituelles», soit les très jeunes enfants, les personnes très âgées, immunosupprimées, atteintes de maladies chroniques, etc.

Bref, il y a une certaine confusion. Et cette confusion, il faut le reconnaître, ne vient pas,

comme certains officiels de notre système de santé voudraient le faire croire, de l'«extérieur» du système de santé, de cow-boys de l'opinion qui se servent d'Internet et des autres possibilités médiatiques qui leur sont offertes pour dire n'importe quoi. Elle provient de l'intérieur, de ces messages et gestes en apparence contradictoires émanant de l'intérieur du système lui-même.

## Climat éthique

Il ne s'agit pas ici de condamner les officiels de notre système de santé pour cette confusion. Ils sont en situation de crise appréhendée et font du mieux qu'ils peuvent avec des ressources limitées, des pressions de temps, et des données dont il semble encore possible de tirer des conclusions contradictoires quant aux groupes le plus à risque. Je respecte et admire le dévouement et la ténacité avec lesquels ils tentent de protéger la population.

Je m'inquiète cependant du climat éthique et intellectuel que de nombreux porte-parole du système de santé québécois installent au sein de cette même population. Il est clair que devant les nombreux messages contradictoires qu'il reçoit, le citoyen ordinaire se doit d'être vigilant et critique pour pouvoir s'y retrouver. Et de manière générale, cela a toujours été un truisme de la santé publique de penser que nous ne sommes jamais mieux armés contre des problèmes de santé sociétaux que par une population informée et lucide.

C'est par ailleurs une règle d'or de l'éthique biomédicale de penser qu'il en va de la responsabilité du corps médical d'aider la population à s'informer, même lorsque l'information qu'elle reçoit est incertaine, fragmentaire et ambivalente. L'éthique médicale exige que l'on traite les gens comme des adultes plutôt que comme des enfants. C'est la raison pour laquelle on exige des médecins qu'ils exposent le pour et le contre de différentes options thérapeutiques, plutôt que de tenter d'imposer leur

point de vue par la peur ou l'intimidation.

## Des énormités

Les stratégies argumentatives de certains porte-parole du système de santé québécois ne respectent à l'évidence pas toujours cette exigence dans la présente campagne de vaccination. Ceux qui remettent en question l'utilité d'une campagne de vaccination en utilisant des arguments qui à première vue méritent d'être discutés se font dire qu'ils seront responsables de morts si leurs propos devaient venir à convaincre quiconque de ne pas se faire vacciner. Il s'agit là d'une énormité qu'il convient de signaler.

On démontre ceux qui posent des questions. On préfère les assimiler faussement aux charlatans qui opposent tout vaccin en toute circonstance plutôt que de répondre calmement, dans le respect mutuel, et au profit de la population québécoise dans son ensemble, à leurs arguments concernant cette campagne de vaccination. Et surtout, on fait comprendre à ceux qui voudraient poser des questions, qui voudraient voir clair, comme il est du droit de tous de le faire dans une démocratie, qu'ils ont intérêt à garder le silence. Plutôt se taire et emboîter le pas que se faire dire qu'on sera responsable de morts.

## Climat de peur

Que l'on me comprenne bien: je ne cherche pas à avaliser les propos de ceux qui doutent de la pertinence de faire vacciner la population. Je suis père de trois enfants, et je me soucie comme tout père de leur santé. Si nous n'avons pas été infectés lorsqu'arrivera notre tour en décembre, nous finirons probablement par faire la queue et retrousser nos manches.

Il est cependant essentiel que personne dans notre société ne cède devant la tentation de taire le débat public en installant un climat de peur. Nous avons à long terme plus à perdre de cette peur que de la grippe qui s'installe actuellement au sein de la population.



## ACTUALITÉS

## OPEL

SUITE DE LA PAGE 1

Le constructeur va «rapidement présenter son plan de restructuration en Allemagne et aux gouvernements concernés et espère qu'ils l'accueilleront favorablement», a ajouté Fritz Henderson, directeur général du groupe. «Nous comprenons que la complexité et la lenteur de ce processus ont été épuisantes pour tous ceux qui étaient partie prenante. Mais depuis le début, notre but a été d'assurer la meilleure solution à long terme pour nos clients, employés, fournisseurs et revendeurs», a-t-il ajouté.

La solution finalement choisie a été jugée «la plus stable et la moins coûteuse pour assurer l'avenir d'Opel/Vauxhall à long terme», a-t-il poursuivi. GM a annoncé que la restructuration envisagée coûterait environ trois milliards d'euros.

Magna n'avait pas réagi hier, au moment de mettre sous presse. La question d'un éventuel dédommagement n'a pas non plus été évoquée.

Le Trésor américain a aussitôt affirmé que le constructeur avait décidé seul de garder sa filiale allemande, sans aucune intervention de l'État fédéral, qui est son premier actionnaire. «Le gouvernement n'a pas pris part à cette décision, qui a été prise par le conseil d'administration de GM», a indiqué une porte-parole, Meg Reilly. L'État américain détient plus de 60 % du capital de GM mais assure régulièrement qu'il ne s'immisce pas dans la gestion quotidienne de l'entreprise.

## Des craintes pour l'avenir d'Opel

Le groupe a annoncé qu'il souhaitait désormais conserver Opel le jour même d'une visite aux États-Unis de la chancelière allemande Angela Merkel, qui s'était fortement engagée en faveur de la cession d'Opel à Magna. «Je suis consterné et en même temps énervé que les mois d'efforts pour trouver la meilleure solution possible pour Opel aient échoué à cause de General Motors», a déclaré le chef du gouvernement régional de Hesse, où se trouve l'usine Opel de Rüsselsheim, immédiatement après l'annonce de GM.

«En raison des mauvaises expériences des dernières années avec la politique d'entreprise de GM, je me fais beaucoup de soucis pour l'avenir de l'entreprise et de ses salariés», a-t-il ajouté. M. Koch espère un remboursement d'ici le 30 novembre des aides publiques déjà versées «pour que le contribuable allemand ne subisse aucun dommage».

Après qu'Opel eut sollicité l'aide de l'État allemand en novembre 2008, Magna et la banque russe Sberbank avaient finalement été choisies en septembre pour reprendre Opel et Vauxhall, en grandes difficultés financières. Mais General Motors était toujours propriétaire d'Opel, le transfert effectif des activités n'ayant pas encore été effectué.

Magna, le plus grand fabricant de pièces automobiles au Canada, dirigé par Frank Stronach, comptait sur l'acquisition d'Opel pour faire grimper ses ventes en Russie, un marché prisé.

Magna et Sberbank devaient prendre le contrôle de 55 % du capital du constructeur allemand, GM n'en conservant que 35 % et les employés d'Opel en obtenant 10 %.

L'option Magna-Sberbank avait été validée par le gouvernement de la chancelière Angela Merkel, qui avait promis de débloquer un financement-relais de 1,5 milliard d'euros pour maintenir Opel à flot et une offre de crédit supplémentaire de 4,5 milliards d'euros pour finaliser le contrat.

Agence France-Presse et Associated Press

## REGISTRE

SUITE DE LA PAGE 1

identifié les deux autres. Il s'agit, dans le camp de Jack Layton, de John Rafferty, de Bruce Hyer, de Carol Hughes (nord de l'Ontario) et de Niki Ashton (nord du Manitoba). Dans les rangs de Michael Ignatieff, on retrouve Larry Bagnell (Yukon) et Anthony Rota (nord de l'Ontario). Un total de 17 députés avaient été ciblés par les publicités.

Comment Michael Ignatieff et Jack Layton expliquent-ils leur refus d'imposer une ligne de parti? Le Parti libéral a lui-même instauré le Registre des armes à feu en 1995. Quant à Jack Layton, il se targue d'avoir lancé la campagne du ruban blanc, cette mobilisation des

hommes contre la violence faite aux femmes.

«Les discussions continuent, mais c'est un projet de loi privé. Alors, c'est la tradition à la Chambre que chaque député prenne sa propre décision. C'est une tradition de longue date», s'est esquivé M. Layton hier. Enverra-t-il un message à ses troupes? «On a discuté et on continue les discussions au sein du caucus. Il s'agit pour chacun de considérer la politique d'après les intérêts de leurs commettants, et nos députés sont en train de discuter.»

Michael Ignatieff n'était pas disponible pour commenter. Son critique en matière de justice, Dominic LeBlanc, a assuré que «la très, très grande majorité des députés libéraux» voteraient contre le projet de loi C-391. «Il ne faut pas faire une crise avant le moment, croit-il. Demain soir, ce n'est pas le vote final. C'est le

vote pour envoyer en comité un projet de loi privé. Moi, j'ai vu de nombreux projets de loi privés aller en comité et ne jamais être adoptés en bout de piste.»

En effet, le projet de loi devra encore être décortiqué en comité parlementaire, voté une troisième fois, puis envoyé au Sénat, où les libéraux détiennent la majorité. Selon M. LeBlanc, le gouvernement conservateur s'amuse à diviser les régions urbaines des rurales.

Le Bloc québécois semble imperméable à ces déchirements internes. Le chef, Gilles Duceppe, a indiqué que les 47 bloquistes seront «unanimes». Résultat d'une conviction ou d'une ligne de parti? Impossible de le savoir. Il en a profité pour railler le manque de colonne vertébrale des libéraux. «Ce sont les libéraux qui ont voté ça, qui ont fait passer ça. Dans le

temps, c'est [Martin] Cauchon qui était leur ministre de la Justice. [NDLR: C'était plutôt Allan Rock.] Je pense qu'ils devraient se tenir debout.»

## La FFQ déçue

La présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Alexa Conradi, se désolait de ce manque de conviction politique. «Nous célébrerons bientôt le 20<sup>e</sup> anniversaire du 6 décembre 1989 et ce serait honteux que Jack Layton, qui utilise toutes les occasions pour rappeler qu'il a lancé la campagne du ruban blanc, accepte que ses députés permettent le démantèlement du Registre des armes à feu», dit-elle en entrevue. Selon elle, «c'est sûr qu'il y a de l'hypocrisie».

Dans une lettre ouverte publiée dans *Le Devoir* hier, Suzanne Laplante-Edward, mère d'une des victimes de la tuerie

de la Polytechnique, se disait «décue que les dirigeants du Parti libéral et du NPD ne semblent pas prêts à l'arrêter».

La FFQ aimerait que les conservateurs du Québec s'astreignent à leur propre logique et votent contre ce projet de loi, puisque les Québécois sont majoritairement pour le Registre des armes à feu. Ça ne risque pas d'arriver.

Hier, le ministre québécois Jean-Pierre Blackburn a indiqué qu'il voterait avec ses collègues. «On veut arrêter de tanner les chasseurs et également les fermiers qui ont besoin des armes d'épaule pour leurs activités, sportives ou autres.» Il estime que le registre ne permet pas de prévenir le crime. «Les vrais criminels, ceux qui sont dangereux, pensez-vous qu'ils enregistrent leurs armes?»

Le Devoir

## LÉVI-STRAUSS

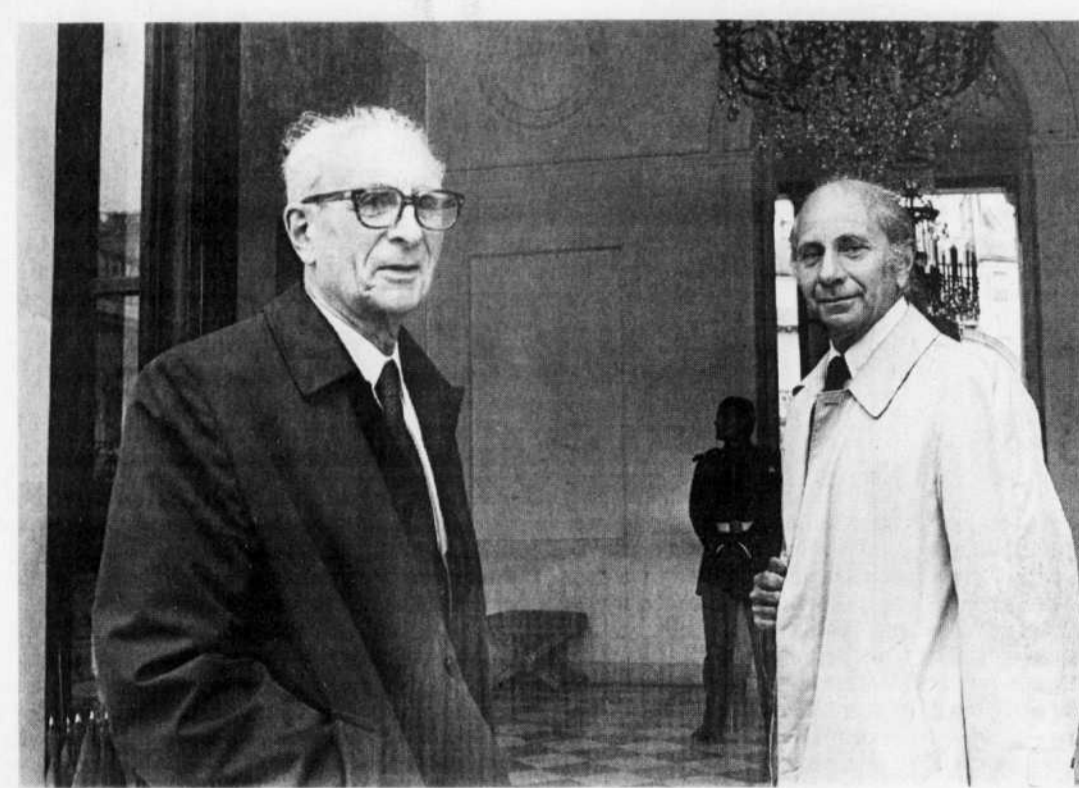
SUITE DE LA PAGE 1

Le jeune philosophe quitte en même temps l'Europe et sa discipline, cette «vaine gymnastique intellectuelle» pour basculer vers l'ethnologie, jugée beaucoup plus respectueuse de la «richesse du réel», beaucoup moins «desséchante pour l'esprit». Passant de la théorie à la pratique, il réalise plusieurs missions sur le terrain, dans le Mato Grosso et en Amazonie. Il va chez les Bororo, puis chez les Nambikawara, toujours en compagnie de sa première femme, Dina Dreyfus.

Il y découvre la «pensée sauvage», selon le titre de son ouvrage de 1962. Dans *Mythologiques*, une œuvre en quatre volumes, il décortique cette pensée monumentale en exposant et en codifiant les productions culturelles de quelque sept cents groupes d'Indiens d'Amérique. Il s'intéresse aussi beaucoup aux nations de la côte ouest du Canada. Il admire particulièrement l'art des Haïdas.

Surtout, surtout, il répète et démontre que la «mentalité primitive» n'a rien de simpliste, au contraire. Durant la Deuxième Guerre mondiale, pendant ses années à New York où il fuit l'Europe antisémite, le jeune chercheur fréquente les surréalistes et découvre les analyses structurales du langage de Roman Jakobson qui vont l'aider à organiser sa propre compréhension du monde.

Dès sa thèse de doctorat de 1949 sur les «structures élémentaires de la parenté», il dé-



Claude Lévi-Strauss et l'historien Georges Duby se rendant à un déjeuner d'intellectuels au palais de l'Élysée, à Paris, au mois de septembre 1978.

monte ce qu'il appelle l'«illusion archaïque», qui consiste à rapprocher l'univers mental des «sauvages» et celui des enfants. Il y décèle plutôt les mécanismes fondamentaux de l'esprit, non pas des fabulations insignifiantes et sans intérêt, mais bien le substrat de notre propre rapport spéculatif, les structures organisatrices de la pensée, la grammaire de l'humanité si l'on veut, le solfège de la grande partition de l'esprit humain. Le structuralisme rayonnera ensuite dans tous les domaines de la recherche, en

philosophie comme en sociologie, chez les historiens comme chez les spécialistes de la littérature ou de la religion.

«Le structuralisme sainement pratiqué n'apporte pas un message, il ne détient pas une clé capable d'ouvrir toutes les serrures, il ne prétend pas formuler une nouvelle conception du monde ou même de l'homme», explique Lévi-Strauss dans un article paru dans *Le Monde* en 1968. Il se garde de vouloir fonder une thérapie ou une philosophie. Nous nous considérons plutôt comme des artisans labo-

rioux, penchés sur des phénomènes trop menus pour exciter les passions humaines, mais dont la valeur vient de ce que, saisis à ce niveau, ils pourront peut-être un jour faire l'objet d'une connaissance rigoureuse.»

La langue et le style de son œuvre contribuent aussi à établir sa renommée, jusqu'à l'Académie française où il entre en 1973. Hier, dans un article paru à la une, le *New York Times* décrivait plutôt sa prose comme une mixture «de pédanterie et de poésie, remplie de juxtapositions audacieuses, d'ar-

guments complexes et de métaphores élaborées».

La haute, patiente et brillante voltige intellectuelle n'interdit pas une délicate attention aux détails. L'œuvre sublime et monumentale de Claude Lévi-Strauss allie un esprit de synthèse et un esprit de finesse. L'ethnologue obsédé de classement divise le monde en cru et en cuit, en chaud et en froid. Mais il s'attarde aussi aux subtilités des manières de table. Dans un passage célèbre, il précise par exemple que les cannibales ont tendance à préférer déguster leurs amis bouillis et leurs ennemis rôtis...

Son maître ouvrage, *Tristes Tropiques* (1955), le fait connaître du grand public cultivé. L'auteur y mêle les propos et confidences de l'ethnologue aux réflexions sur le monde tel qu'il était, tel qu'il sera. L'autobiographie intellectuelle parle aussi bien de la place de l'humain dans la nature que de la tradition du voyage philosophique inaugurée en Europe à la Renaissance. Ce périple au cœur du monde est aussi une recherche sur soi.

Claude Lévi-Strauss s'y révèle éminemment soucieux d'écologie, bien avant que l'époque ne se saisisse du mot et de la chose. Il y dénonce déjà le rouleau compresseur de la modernité et de la mondialisation qui éradique les traditions et la diversité culturelle. «L'humanité s'installe dans la monoculture», écrit le penseur désenchanté. Elle s'apprête à produire la civilisation en masse, comme la betterave...

Le Devoir

## OBAMA

SUITE DE LA PAGE 1

21 % par rapport aux espoirs suscités en 2008. Barack Obama, qui promettait «un nouveau genre de politique», ne convainc que 28 % des Américains qu'il peut «guérir les divisions politiques», terrain sur lequel il chute de 26 %.

«Obama n'a pas changé la polarisation du débat politique et quand il obtient un résultat, comme le plan de relance, c'est uniquement avec les voix de son parti», déclare au *Devoir* George Edwards, historien présidentiel à l'Université du Texas A&M. «Malgré son éloquence, le président n'a pas su mobiliser l'opinion», poursuit-il.

Barack Obama peine même à préserver la cohésion de ses troupes. C'est dans les rangs démocrates que le soutien à Barack Obama s'est effrité le plus, surtout parmi les démocrates conservateurs et parmi ceux de l'aile gauche du parti, les uns reprochant à Barack Obama de surdévelopper le pays par des mesures interventionnistes, les autres lui reprochant de céder aux intérêts des milieux économiques et militaires sur la réforme de la santé ou la guerre en Afghanistan.

Dans sa chronique pour le *Washington Post*, Eugene Robinson, fervent défenseur de Barack Obama, admet que «comme beaucoup de gens qui veulent désespérément voir le pays s'orienter dans une voie plus progressiste, j'ergote et je m'insurge contre certaines actions du président Obama. Je souhaite qu'il eût été plus dur contre Wall Street, plus rapide à fermer Guantánamo, plus disposé à enquêter sur les excès de l'ère Bush, plus audacieux pour avoir un système de santé vraiment universel», explique-t-il.

Mais, pour le professeur Edwards, «la vraie bataille de l'opinion se joue auprès des indépendants» puisque ceux-ci, contrairement aux démocrates, ont moins d'allégeance envers le parti de Barack Obama et sont susceptibles d'être tentés par la seule autre option dans le contexte du bipartisme américain: choisir le parti d'opposition ou rester sur la touche.

**Pas de regrets**  
Un indépendant qui a voté pour Barack Obama et qui préfère garder l'anonymat parce que fonctionnaire, confie au *Devoir* qu'il n'est «pas complètement satisfait par sa présidence». «Le pays a des problèmes majeurs; or Obama n'agit pas aussi vite que je l'es-

pérais», dit cet immigré asiatique de la troisième génération.

«Nous restons engagés dans deux guerres alors que nous devrions nous retirer d'Irak et d'Afghanistan; l'économie n'est pas encore relancée, et puis la Maison-Blanche, Obama a aidé les grosses entreprises, mais pas assez les citoyens; la réforme de la santé risque de coûter cher à de nombreuses personnes; je ne vois pas assez d'action dans l'éducation alors que nous perdons du terrain en mathématiques et en science par rapport aux autres pays et que la propriété intellectuelle est notre dernier atout puisque nous n'avons plus d'industrie manufacturière; Obama est trop lent à nommer les responsables des agences fédérales, et puis la Maison-Blanche ne communique pas assez avec les citoyens et souvent, je ne comprends pas bien ce qu'Obama fait ou veut faire», explique ce Virginien qui, néanmoins, souligne qu'il «ne regrette pas» d'avoir voté pour Barack Obama parce qu'il «était le meilleur candidat».

Des regrets. Herman Cohen n'en a pas non plus. Cet ex-haut responsable du département d'État pendant la présidence de Bush père a viré sa cuti il y a un an. «McCain était le candidat du statu quo et la perspective de voir Sarah Palin à la Maison-

Blanche était effrayante», dit ce républicain au *Devoir*.

«La présidence d'Obama est courageuse, car même si la crise aurait normalement suffi à user toute l'énergie de la Maison-Blanche, Obama essaie de résoudre des problèmes importants qui, tous, concernent des pôles d'intérêts très puissants», considère M. Cohen.

## Manque d'audace

Courageux, Barack Obama l'est sans conteste devant les problèmes, souvent hérités de son prédécesseur, qui, pris isolément, sont tous complexes. Mais il a perdu l'audace à laquelle il appelait dans son livre de candidat, et donc, d'un thème fédérateur pour son mandat.

«Obama n'est pas assez audacieux comme président», affirme au *Devoir* Dick Howard, politologue à l'Université de New York. «Audace» pouvait résumer sa campagne, maintenant il faut le mot «solidarité», mot qu'il n'a pas encore prononcé», estime M. Howard.

«Obama n'a pas trouvé le maître mot pour synthétiser sa présidence, et ce n'est pas seulement une question de communication, c'est que lui-même et l'Amérique ne pensent peut-être pas en termes de solidarité», note le politologue.

Barack Obama n'est donc pas le «président transformationnel» annoncé par Colin Powell et les autres conseillers du futur chef d'État l'an passé, et ce, malgré l'énorme avantage de sa majorité à la Chambre et au Sénat. Les réformes promises par Barack Obama, qui demeurent à l'état de projets, n'interviendront qu'aux entournures des systèmes existants, que ce soit en matière de santé ou de supervision bancaire.

C'est que M. Obama lui-même participe à un système politique allergique au changement. Un système où les deux partis qui dominent la vie politique nationale, les milieux économiques qui l'influencent et les médias qui la couvrent laissent très peu de place à l'expression des voix dissidentes.

«Obama aurait pu être transformationnel s'il avait été élu au Canada ou en France, mais aux États-Unis, on peut désespérer de la capacité de réforme du système», déplore Dick Howard, de l'Université de New York. «Cet idée de dirigeant transformationnel est totalement absurde, Obama est un politicien pragmatique», lance George Edwards, son confrère de l'Université du Texas.

Collaboration spéciale

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jaques, Mirabel, Québec, division de Québecor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Bechard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858 Dépot légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390